

Edition
2024

Le coût du service public
de prévention et de
gestion des déchets
en Corse
Référentiel 2023



SOMMAIRE

Liste des tableaux.....	3
Liste des figures	3
1 Edito	5
2 La méthode.....	5
3 Les collectivités de Corse engagées dans la démarche.....	7
3.1 Coût et financement	9
3.2 Coût 2023 de la gestion des déchets en Corse de l'ensemble des flux	12
3.3 Répartition du coût par catégorie de déchets.....	17
3.3.1 Répartition du coût aidé par flux de déchets.....	17
3.3.2 Coût aidé de chaque flux de déchets en € par habitant et par tonne	17
3.4 Structure des charges et des recettes et évolution.....	23
4 Le coût des OMR	28
4.1 Coût aidé des OMR	28
4.2 Coût des étapes techniques des OMR en €HT par tonne et par habitant.....	31
5 Le coût du verre	32
5.1 Coût aidé du verre.....	32
5.2 Coût des étapes techniques et recettes du verre en €HT par tonne	35
6 Le coût du papier	37
6.1 Coût du papier	37
6.1.1 Coût aidé	37
6.1.2 Coût des étapes techniques et des recettes du papier.....	39
7 Le coût des emballages	41
7.1 Coût des emballages	41
7.1.1 Coût aidé des emballages.....	41
7.1.2 Coût des étapes techniques et des recettes des emballages	43
8 Le coût des déchèteries.....	45
8.1 Coût aidé des déchèteries.....	45
8.2 Coût des étapes techniques des déchèteries.....	47
9 Le coût des biodéchets	49
9.1 Coût aidé des biodéchets.....	49
9.2 Coût des étapes techniques des biodéchets.....	51
10 Le coût des déchets des professionnels	53
11 Le coût des encombrants	56
12 ANNEXE : Evolution des Charges entre 2022 et 2023	57
13 ANNEXE : décomposition des coûts aidés et des ratios par flux	59
14 ANNEXE : Evolution des coûts entre 2014 et 2023	64
14.1 Collectivités prises en compte	64
14.2 Evolution du coût aidé en €HT et des quantités collectées en kg par habitant	64



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Collectivités à compétence collecte de Corse ayant renseigné leur matrice 2023	7
Tableau 2 : Typologies proposées par EPCI.....	8
Tableau 3 : Budget déchets global et décomposition	10
Tableau 4 : Coût de la gestion des déchets pour l'ensemble des flux en €HT par habitant (coût aidé).....	12
Tableau 5 : Evolution du coût aidé €HT par habitant.....	13
Tableau 6 : Caractéristiques des 19 collectivités Corse	14
Tableau 7 : Impact des quantités collectées sur le coût aidé tous flux.....	15
Tableau 8 : Population INSEE et calculée avec le CVS.....	15
Tableau 9 : Répartition du coût aidé et des tonnages par flux de déchets.....	17
Tableau 10 : Répartition du coût et des tonnages en moyenne en France (Référentiel ADEME 2018).....	17
Tableau 11 : Coût aidé en €/habitant par collectivité et par flux.....	20
Tableau 12 : Décomposition du coût aidé par flux en €HT par tonne par collectivité.....	22
Tableau 13 : Evolution de la part des charges entre les adhérents et le SYVADEC	23
Tableau 14 : Décomposition des charges en €HT par habitant et par collectivité.....	27
Tableau 15 : Coût aidé des OMR en €HT.....	28
Tableau 16 : Coût aidé du verre en €HT.....	32
Tableau 17 : Organisation de la collecte du verre.....	34
Tableau 18 : Coût aidé du papier en €HT	37
Tableau 19 : Coût aidé des emballages en €HT.....	41
Tableau 20 : Coût aidé des déchèteries en €HT	45
Tableau 21 : Coût aidé des biodéchets en €HT	49
Tableau 22 : €/hab déchets de professionnels et coût total.....	54
Tableau 23 : Flux de déchets professionnels collectés (collectes dédiées spécifiquement aux professionnels identifiées sur la matrice)	55
Tableau 24 : Encombrants - valeurs moyennes nationales (source : référentiel ADEME 2018).....	56
Tableau 25 : Liste des 8 collectivités disposant d'une matrice depuis 2014.....	64
Tableau 26 : Evolution du coût aidé en HT par habitant pour tous les flux et par flux.....	64

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition de la population selon le type d'habitat (typologie ADEME)	8
Figure 2 : Evolution du coût aidé €/hab et du ratio de DMA	9
Figure 3 : Coût aidé de l'ensemble des flux en €HT par habitant par collectivité.....	12
Figure 4 : Coût aidé de l'ensemble des flux en €HT par habitant et quantités totales de déchets collectés en kg par habitant	15
Figure 5 : Coût aidé de l'ensemble des flux en €HT par habitant INSEE et par habitant CVS.....	16
Figure 6 : Coût aidé de chacun des flux en €HT par habitant	18
Figure 7 : Evolution du coût aidé en €HT par habitant	18
Figure 8 : Décomposition du coût aidé par flux en €HT par habitant par collectivité et par typologie.....	19
Figure 9 : Coût aidé de chacun des flux en €HT par tonne	21
Figure 10 : Evolution du coût aidé en €HT par tonne	21
Figure 11 : Différentes catégories de charges en %.....	23
Figure 12 : Charges et produits en €HT par habitant pour l'ensemble des flux.....	24



Figure 13 : Evolution des charges en €/hab depuis 2020.....	25
Figure 14 : Evolution des produits en €/hab depuis 2020.....	25
Figure 15 : Décomposition des postes de charges en €HT par habitant par collectivité	26
Figure 16 : Evolution des coûts aidés €/hab et €/t ainsi que le ratio OMR.....	29
Figure 17 : Coût aidé des OMR en €HT pour chaque collectivité par habitant par tonne	29
Figure 18 : OMR – coût des étapes techniques en €HT par tonne et par habitant	31
Figure 19 : Evolution du coût aidé €/hab, €/t et le ratio kg/hab - Verre	33
Figure 20 : Coût aidé du verre en €HT pour chaque collectivité.....	33
Figure 21 : Coût des étapes techniques en €HT par habitant et par tonne	35
Figure 22 : Verre – Recettes en €HT par tonne	36
Figure 23 : Evolution du coût aidé €/hab, €/t et le ratio kg/hab - Papier	37
Figure 24 : Coût aidé du papier en €HT pour chaque collectivité	38
Figure 25 : Papier – coût des étapes techniques €HT par tonne et par habitant et recettes en €HT par tonne	39
Figure 26 : Papier – Recettes en €HT par tonne.....	40
Figure 27 : Evolution du coût aidé €/hab, €/t et le ratio kg/hab - Emballages	41
Figure 28 : Coût aidé des emballages en €HT pour chaque collectivité	42
Figure 29 : Coût des étapes techniques €HT par habitant et par tonne	43
Figure 30 : Emballages – Recettes en €HT par tonne.....	44
Figure 31 : Evolution du coût aidé €/hab, €/t et le ratio kg/hab – Déchèteries	46
Figure 32 : Coût aidé en €/hab des déchèteries : données issues des matrices des adhérents. Les collectes d'encombrants, cartons ainsi que les dépôts sauvages ne sont donc pas comptabilisés.....	46
Figure 33 : Déchèteries – coût des étapes techniques.....	47
Figure 34 : Déchèteries – Recettes en €HT par tonne.....	48
Figure 35 : Evolution du coût aidé €/hab et €/t – Biodéchets	49
Figure 36 : Coût aidé des biodéchets en €HT pour chaque collectivité	50
Figure 37 : Biodéchets – coût des étapes techniques	51
Figure 38 : Coût aidé des déchets professionnels en €HT par habitant pour chaque collectivité.....	53
Figure 39 : Coût aidé des encombrants en €HT pour chaque collectivité	56
Figure 40 : Evolution du coût aidé entre 2014 et 2023 en €HT par habitant.....	65
Figure 41 : Evolution du ratio de collecte entre 2014 et 2023 en kg par habitant	65
Figure 42 : Evolution du coût aidé par habitant et par flux entre 2014 et 2023.....	66
Figure 43 : Evolution des ratios par flux et en déchèterie entre 2014 et 2023	66
Figure 44 : Evolution du coût aidé en €HT par habitant	67



1 EDITO

Afin de pouvoir étudier et analyser le coût de gestion des déchets au niveau national, l'ADEME (Agence de la transition écologique) a élaboré un cadre national unique d'analyse et de présentation des coûts du service public des déchets des intercommunalités plus communément appelé « **matrice des coûts** ».

Depuis 2021, le SYVADEC accompagne les intercommunalités de Corse dans l'élaboration de leurs matrices des coûts de l'année précédente. En 2024, les 19 intercommunalités de Corse ont donc pu renseigner leurs matrices des coûts 2023, leur permettant de déterminer leurs coûts associés à la gestion des déchets. Par ce travail, il est possible aujourd'hui de **restituer le coût du service public de gestion des déchets (SPGD) de l'ensemble de la région Corse pour l'année 2023**.

Le coût moyen aidé 2023 en Corse est de **306 €HT par habitant** avec un ratio de **629 kg/habitant**. Ce coût a augmenté par rapport à 2022 (+7€ par habitant), par contre **le ratio collecté a lui diminué** de 33 kg par habitant. Cette baisse concerne principalement le flux OMR (-23 kg par habitant) et la recyclerie (-8kg par habitant).

Malgré cette baisse des tonnages collectés, **les coûts et principalement les coûts de collecte augmentent** de +6€ par habitant en 2023. Les coûts globaux de traitement restent stables. Enfin, les coûts de transfert/transport baissent de 1€ par habitant.

2 LA METHODE

L'ADEME propose aux collectivités un outil et une méthode visant à améliorer la connaissance et la maîtrise des coûts du service de prévention et de gestion des déchets au travers de la matrice des coûts et de la méthode ComptaCoût® qui se basent sur les principes de la comptabilité analytique.

La matrice est un cadre homogène et standard de présentation des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets. Ce cadre est construit en colonnes selon une logique de flux de déchets (ordures ménagères, recyclables secs, déchets des déchèteries...) et en lignes avec les charges d'une part selon les étapes techniques de gestion (prévention, collecte, transport, traitement) et les produits d'autre part.

La matrice constitue ainsi un outil de suivi et de pilotage de la gestion des déchets qui permet :

- de suivre l'évolution des coûts dans le temps et de mesurer l'incidence de choix techniques ;
- de se situer par rapport à des valeurs de référence et à des groupes de collectivités homogènes et d'identifier ainsi des pistes de maîtrise des coûts ;
- d'orienter la décision politique et technique ;
- de communiquer simplement en interne (services, élus) et aux usagers.

Ce document est le référentiel régional des coûts de la gestion des déchets 2023 en Corse, présentant les valeurs moyennes observées en Corse sur la base des matrices 2023 renseignées par les collectivités.



Le coût aidé est l'ensemble des charges moins les recettes liées à l'activité déchets : il traduit le coût résiduel à la charge de la collectivité, c'est-à-dire le besoin de financement. Les charges prises en compte sont :

- les charges d'administration générale (charges de structure) ;
- la communication et la prévention (actions de réduction des déchets) ;
- la précollecte (charges liées aux contenants : amortissements des bacs et colonnes d'apport volontaire, nettoyage...) ;
- la collecte ;
- le transport qui inclut le transfert ;
- et le traitement.

Les recettes sont :

- les ventes de matériaux ;
- les soutiens des éco-organismes : CITEO pour le papier et les emballages, Ecomaison pour les déchets d'ameublement en déchèterie, Ecologic pour les déchets d'équipements électriques et électronique etc ;
- et les aides (aides à l'emploi, subventions).

Pour le coût des étapes techniques (précollecte, collecte, transport et traitement), seules les charges sont prises en compte.

Les données nationales sont issues des exploitations des matrices nationales par l'ADEME et le bureau d'études AWIPLAN, à l'exception :

- Des données nationales relatives au papier et aux emballages qui datent de 2018.



3 LES COLLECTIVITES DE CORSE ENGAGEES DANS LA DEMARCHE

20 collectivités ont renseigné leur matrice 2023 (dont le SYVADEC), représentant 343 701 habitants permanents (pour les collectivités à compétence collecte), soit 100 % de la population de Corse. La synthèse des résultats des matrices des coûts permet d'avoir une bonne connaissance des coûts de la gestion des déchets sur le territoire et de suivre leur évolution.

Tableau 1 : Collectivités à compétence collecte de Corse ayant renseigné leur matrice 2023

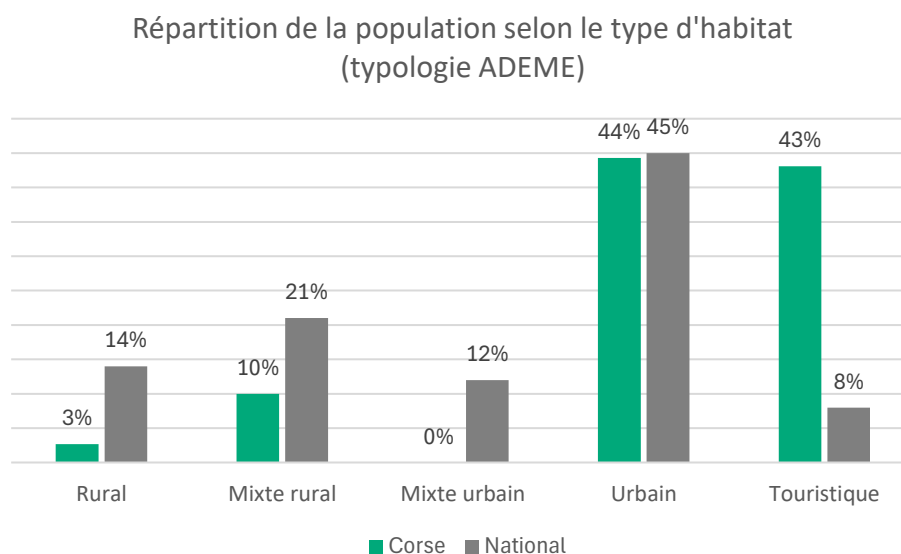
Collectivités à compétence collecte	Population INSEE municipale 2023	Typologie ADEME
CA Bastia	62 237	Touristique urbain
CA Pays Ajaccien	89 990	Urbain
CC Alta Rocca	8 523	Très touristique
CC Calvi Balagne	12 641	Très touristique
CC Cap Corse	6 655	Très touristique
CC Castagniccia Casinca	12 653	Autre touristique
CC Celavu Prunelli	9 117	Rural
CC Centre Corse	9 868	Mixte rural
CC Costa Verde	10 748	Très touristique
CC Fium Orbu Castellu	13 130	Autre touristique
CC Ile Rousse Balagne	10 807	Très touristique
CC Marana Golo	24 425	Mixte rural
CC Nebbiu Conca d'Oru	7 581	Très touristique
CC Oriente	6 032	Très touristique
CC Pasquale Paoli	6 110	Très touristique
CC Pieve Ornano	13 117	Très touristique
CC Sartenais Valinco	11 744	Très touristique
CC Spelunca Liamone	7 615	Très touristique
CC Sud Corse	20 708	Très touristique

La Corse se caractérise par une activité touristique très marquée : douze collectivités sur 19 sont classées en « Très touristique », représentant 36 % de la population.

La population permanente (INSEE municipale 2023) est de 347 701 habitants et la population DGF 2023 est de 445 111 habitants, soit un rapport DGF/INSEE de 1.29.



Figure 1 : Répartition de la population selon le type d'habitat (typologie ADEME)



Au niveau régional, ces typologies peuvent être revues en fonction des déchets produits par chaque intercommunalité, prenant en compte également le fait que certains EPCI sont considérés comme touristiques du fait de résidences secondaire. Ainsi, sont proposées les typologies suivantes pour tous les comparatifs avec le National.

Tableau 2 : Typologies proposées par EPCI

Intercommunalité	Typologie ADEME	Typologie
CA Bastia	Touristique urbain	Urbain
CA Pays Ajaccien	Urbain	Urbain
CC Alta Rocca	Très touristique	Touristique
CC Calvi Balagne	Très touristique	Touristique
CC Cap Corse	Très touristique	Touristique
CC Castagniccia Casinca	Autre touristique	Mixte rural
CC Celavu Prunelli	Rural	Rural
CC Centre Corse	Mixte rural	Mixte rural
CC Costa Verde	Très touristique	Touristique
CC Fium Orbu Castellu	Autre touristique	Mixte rural
CC Ile Rousse Balagne	Très touristique	Touristique
CC Marana Golo	Mixte rural	Mixte rural
CC Nebbiu Conca d Oru	Très touristique	Touristique
CC Oriente	Très touristique	Rural
CC Pasquale Paoli	Très touristique	Rural
CC Pieve Ornano	Très touristique	Touristique
CC Sartenais Valinco	Très touristique	Touristique
CC Spelunca Liamone	Très touristique	Touristique
CC Sud Corse	Très touristique	Touristique

Le référentiel concerne tous les flux considérés comme déchets ménagers et assimilés (DMA) à savoir :



- les ordures ménagères résiduelles (OMR)
- les flux de collecte sélective : verre, emballages, papiers, cartons
- les biodéchets collectés
- les flux de déchèterie
- les encombrants
- le textile
- les « autres » flux collectés par les EPCI de type mégots, véhicules hors d'usage (VHU) et les déchets ramassés en dépôts sauvages

Dans certains cas, il est possible de distinguer par flux les services spécifiques pour les professionnels (collectes de cartons, de verre, de biodéchets etc).

3.1 Coût et financement

Le coût moyen* aidé 2023 en Corse est de 306 euros HT par habitant permanent et 314 euros TTC par habitant, pour une quantité de déchets collectés de 629 kg par habitant.**

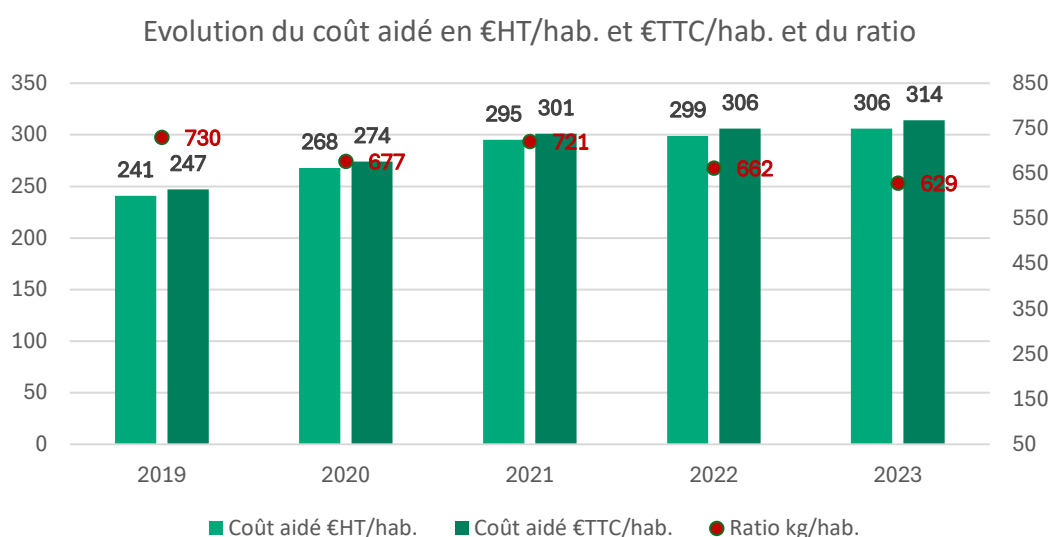
Moyenne nationale 2022 : coût aidé €HT/hab. en secteur touristique = 173 €HT/hab. et quantité de déchets = 761 kg/hab.

* : coût moyen des 19 collectivités ayant renseigné leur matrice 2023 - moyenne pondérée en fonction de la population de chaque EPCI

**ratio de DMA hors gravats et avec les biodéchets compostés par l'habitant

Le coût aidé en €HT par habitant permanent était de 299€ en 2022 (soit + 7€ par habitant et + 2,3%), pour une quantité de déchets de 662 kg par habitant, soit une baisse de 33 kg par habitant (-5%).

Figure 2 : Evolution du coût aidé €/hab et du ratio de DMA



Le coût aidé TTC correspond au coût restant à la charge de la collectivité (charges TTC – produits pour l’ensemble des flux), qui doit être financé par la TEOM, la RS, la REOM et les facturations aux usagers.

Le coût aidé de la gestion des déchets de l’ensemble du territoire de la Corse est de 107,8 millions d’euros TTC. Ce budget global est réparti comme suit :

Tableau 3 : Budget déchets global et décomposition

EPCI	Coût aidé €TTC	Dont part liée à la compétence transférée au SYVADEC (transfert/transport et traitement des déchets, communication et prévention)	Dont part liée à la compétence des EPCI (pré-collecte, collecte, charges de structure, communication et prévention)
CA Bastia	13 885 977 €	5 856 070 €	8 029 907 €
CA Pays Ajaccien	24 294 008 €	10 248 794 €	14 045 214 €
CC Alta Rocca	4 058 850 €	1 881 769 €	2 177 081 €
CC Calvi Balagne	5 454 995 €	1 049 702 €	4 405 293 €
CC Cap Corse	2 371 222 €	1 027 159 €	1 344 063 €
CC Castagniccia Casinca	3 860 963 €	1 404 614 €	2 456 349 €
CC Celavu Prunelli	2 495 233 €	974 246 €	1 520 987 €
CC Centre Corse	2 672 844 €	1 181 400 €	1 491 444 €
CC Costa Verde	3 136 472 €	1 516 427 €	1 620 045 €
CC Fium Orbu Castellu	2 415 290 €	72 139 €	2 343 151 €
CC Ile Rousse Balagne	4 158 752 €	1 821 785 €	2 336 967 €
CC Marana Golo	7 956 058 €	4 212 062 €	3 743 996 €
CC Nebbiu Conca d'Oru	3 224 329 €	1 142 854 €	2 081 476 €
CC Oriente	1 739 300 €	108 451 €	1 630 849 €
CC Pasquale Paoli	1 710 790 €	534 141 €	1 176 649 €
CC Pieve Ornano	5 983 651 €	1 064 138 €	4 919 513 €
CC Sartonais Valinco	3 331 064 €	602 990 €	2 728 074 €
CC Spelunca Liamone	3 496 008 €	1 293 501 €	2 202 507 €
CC Sud Corse	11 643 768 €	5 943 320 €	5 700 448 €
Total	107 889 573 €	41 935 562 €	65 954 011 €

Les collectivités financent le service soit par la TEOM (Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères) avec ou sans redevance spéciale pour les professionnels, soit par la REOM (Redevance d’Enlèvement des Ordures Ménagères). En Corse, les collectivités ont choisi quasi-exclusivement un financement par la TEOM ; la répartition des modes de financement est la suivante :



- TEOM seule : 2, pour l'une de ces collectivités la redevance spéciale est en cours d'instauration
- TEOM + redevance spéciale : 15
- Redevance spéciale seule : 1
- REOM : 1

Par ailleurs, toutes les intercommunalités de Corse ont étudié entre 2022 et 2024 la faisabilité de la mise en place d'une tarification incitative (TI) sur leurs territoires.

Les modes de financement possibles étudiés sont la TEOMI, la REOMI, et la RSI pour les professionnels.

Au-delà d'évaluer la faisabilité de la TI sur les territoires étudiés, les avantages du travail mené sont multiples :

- Proposition d'une **fiscalité corrélée à la production de déchets, rendant plus justes les contributions entre les ménages et entre les ménages et les professionnels.**
- Proposition de **modes de collecte optimisés** sur lesquels asseoir la TI : le travail mené permet d'aborder les pistes d'optimisation de la collecte pour mettre en compatibilité les modes de collecte des collectivités étudiées avec la TI et réduire au maximum les coûts de collecte qui sont en constante augmentation.
- **Optimisation des coûts du SPGD** par rapport à un scénario tendanciel sans optimisation.

Pour les 19 collectivités ayant renseigné leur matrice 2023, le montant moyen du financement du service déchets est de 267 € par habitant.

Le niveau moyen de financement en 2023 (rapport entre financement et coût TTC) est de 85% avec des écarts importants entre collectivités : de 10 % à 108 %.

Moyenne nationale 2018, issue du référentiel national des coûts = 103 %

Le complément de financement est assuré par le budget général des communautés de communes et d'agglomération.

L'étude financement sur les données 2023 publiée en parallèle de ce référentiel précise les modalités de financement des EPCI corses. Menée pour les 19 intercommunalités de Corse, elle est téléchargeable sur le site ODEM Corsica.



3.2 Coût 2023 de la gestion des déchets en Corse de l'ensemble des flux

Afin d'avoir une base commune entre collectivités (en fonction de leur statut fiscal vis-à-vis de la TVA), dans la suite de ce document, les coûts sont exprimés en euros hors taxe (€HT).

Tableau 4 : Coût de la gestion des déchets pour l'ensemble des flux en €HT par habitant (coût aidé)

	Coût aidé de l'ensemble des flux en €HT/hab.	Kg/hab.
Corse 2023 (19 matrices)	306 €HT/hab.	629 kg/hab.
Moyenne nationale* tous types d'habitat confondus	106 €HT/hab. 50 % entre 87 et 129	524 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	173,7 €HT/hab. 50 % entre 143 et 254	761 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	100 €HT/hab. 50 % entre 84 et 123	523 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	103 €HT/hab. 50 % entre 88 et 120	503 kg/hab.

* Données 2022 – ADEME/Bureau d'études AWIPLAN

Le coût en Corse est près de 3 fois supérieur à la moyenne nationale tous types d'habitat confondu et 1,8 fois plus élevé que les collectivités situées en secteur touristique.

Le coût est très lié aux quantités de déchets collectés : la quantité de déchets est supérieure à la moyenne nationale, tous types de milieux confondus mais reste inférieure à la quantité observée en secteur touristique.

A noter qu'entre 2021 et 2022, le ratio en kg/hab pour le milieu touristique a augmenté de +17 kg/hab contrairement à la Corse où le ratio a baissé de 33 kg/hab.

Figure 3 : Coût aidé de l'ensemble des flux en €HT par habitant par collectivité

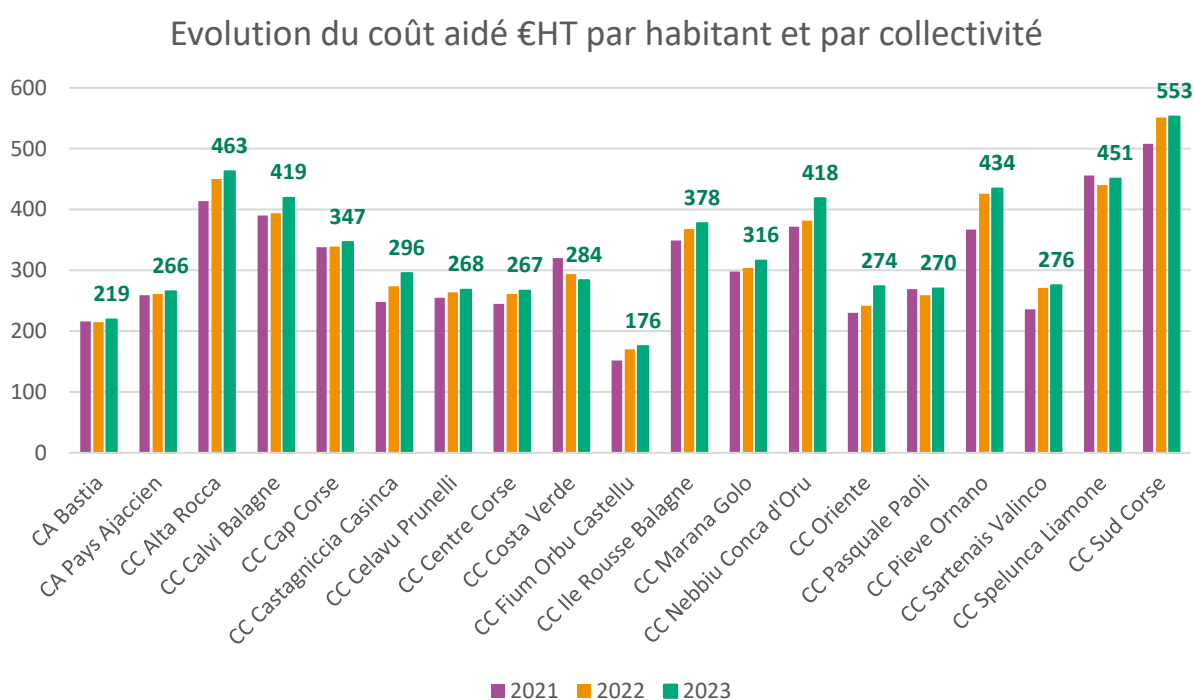


Tableau 5 : Evolution du coût aidé €HT par habitant

EPCI / Coût aidé par habitant	2021	2022	2023
CA Bastia	216	215	219
CA Pays Ajaccien	259	261	266
CC Alta Rocca	414	450	463
CC Calvi Balagne	390	394	419
CC Cap Corse	338	339	347
CC Castagniccia Casinca	248	274	296
CC Celavu Prunelli	255	264	268
CC Centre Corse	245	261	267
CC Costa Verde	320	294	284
CC Fium Orbu Castellu	152	170	176
CC Ile Rousse Balagne	349	368	378
CC Marana Golo	298	304	316
CC Nebbiu Conca D'Oro	372	382	418
CC Oriente	230	242	274
CC Pasquale Paoli	269	259	270
CC Pieve de l'Ornano	367	426	434
CC Sartonais Valinco	236	271	276
CC Spelunca Liamone	456	440	451
CC Sud Corse	508	551	553

La dispersion entre collectivités est importante : de 176 à 553 €HT par habitant. Les principaux facteurs qui expliquent la dispersion des coûts sont les suivants :

- la quantité de déchets (DMA et part des OMR par rapport au total de DMA) ;
- le schéma de collecte et le nombre de flux au porte à porte, en particulier pour les professionnels ;
- la présence d'une ISDND sur le territoire ;
- et les fréquences de collecte.



Tableau 6 : Caractéristiques des 19 collectivités Corse

	Ratio kg/hab tous flux hors gravats	Ratio kg/hab tous flux hors gravats et hors biodéchets compostés	Nombre de flux au porte-à- porte*	Fréquence majoritaire de collecte des OMR*
CA Bastia	430	424	7	C6
CA Pays Ajaccien	482	472	6	C6
CC Alta Rocca	973	945	3	C5
CC Calvi Balagne	835	820	7	C6
CC Cap Corse	729	696	2	C4
CC Castagniccia Casinca	653	636	4	C3
CC Celavu Prunelli	532	508	4	C3
CC Centre Corse	491	479	4	C5
CC Costa Verde	703	677	4	C3
CC Fium Orbu Castellu	639	615	0	C4
CC Ile Rousse Balagne	881	866	1	C6
CC Marana Golo	677	661	7	C6
CC Nebbiu Conca d Oru	716	697	0	C6
CC Oriente	578	554	5	C2
CC Pasquale Paoli	516	497	6	C2
CC Pieve Ornano	817	805	3	C4
CC Sartonais Valinco	733	712	2	C5
CC Spelunca Liamone	885	857	4	C3
CC Sud Corse	1175	1151	4	C6

**Données issues des matrices 2023. Les flux comptabilisés en porte-à-porte sont les OMR, emballages, papier, verre, biodéchets, cartons et encombrants des ménages et professionnels. Les collectes en porte-à-porte recensées sont majoritairement des circuits dédiés aux professionnels.*

Une des caractéristiques du service de prévention et de gestion des déchets en Corse est à la fois un nombre important de flux collectés au porte-à-porte et des fréquences de collecte élevées.



Figure 4 : Coût aidé de l'ensemble des flux en €HT par habitant et quantités totales de déchets collectés en kg par habitant

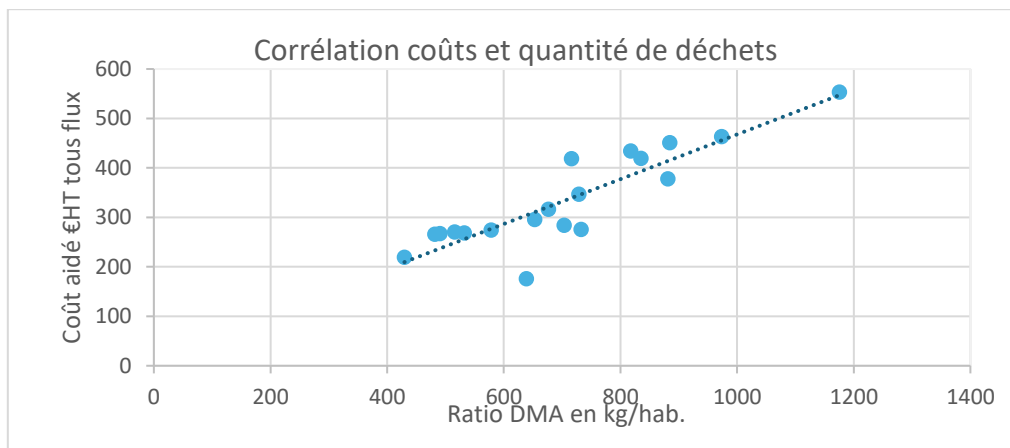


Tableau 7 : Impact des quantités collectées sur le coût aidé tous flux

Kg/hab. tous flux	Nombre de collectivités	Coût aidé de l'ensemble des flux en €HT/hab. (moyenne simple)
< 700 kg/hab.	9	261 €HT/hab.
> 700 kg/hab.	10	402 €HT/hab.

Entre 2022 et 2023, en moyenne le coût aidé en €HT par habitant a augmenté de 2,3% (+ 7€ par habitant). **Entre 2022 et 2023, une collectivité a baissé son coût aidé et 2 collectivités ont une augmentation supérieure à 10%.**

Impact du tourisme sur le coût aidé :

La Corse étant une région très touristique, il est intéressant d'évaluer l'impact du tourisme sur le coût des déchets.

Pour analyser la corrélation entre le tourisme et la production de déchets, il convient d'utiliser un indicateur autre que la population INSEE, que nous appellerons « population CVS ». L'indicateur CVS (coefficient de variations saisonnières) est un indicateur qui évalue le surplus de production de déchets entre la haute et la basse saison, pour chaque intercommunalité, ce qui permet de déterminer la production de déchets liée à l'activité touristique.

Calculé grâce à une méthodologie élaborée par l'ADEME, ce coefficient permet de recalculer la population en la corrélant davantage à la production de déchets.

La population CVS, par rapport à la population INSEE, serait la suivante :

Tableau 8 : Population INSEE et calculée avec le CVS

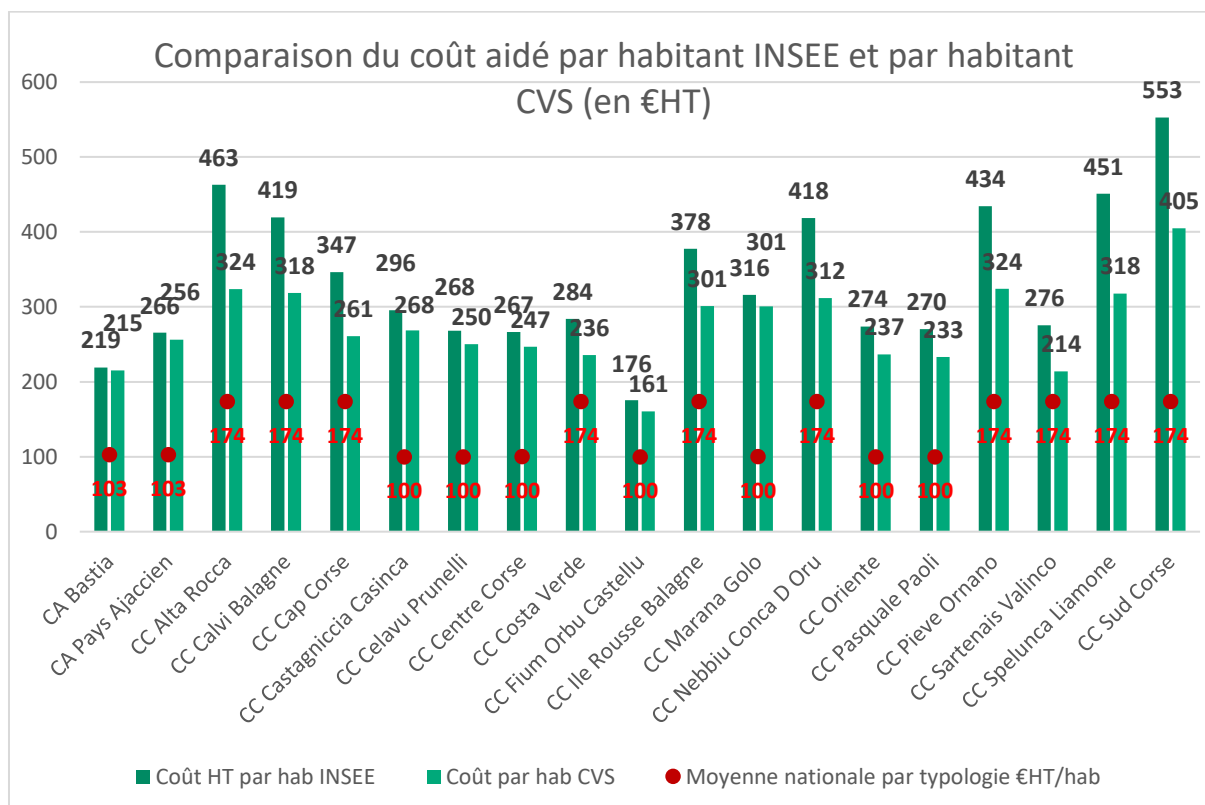
Nom EPCI	Population INSEE 2023	Population INSEE avec coeff CVS*	Evolution population CVS/INSEE
CA Bastia	62 237	63 311	+2%
CA Pays Ajaccien	89 990	93 218	+4%



CC Alta Rocca	8 523	12 183	+43%
CC Calvi Balagne	12 641	16 642	+32%
CC Cap Corse	6 655	8 837	+33%
CC Castagniccia Casinca	12 653	13 928	+10%
CC Celavu Prunelli	9 117	9 770	+7%
CC Centre Corse	9 868	10 652	+8%
CC Costa Verde	10 748	12 950	+20%
CC Fium Orbu Castellu	13 130	14 349	+9%
CC Ile Rousse Balagne	10 807	13 546	+25%
CC Marana Golo	24 425	25 670	+5%
CC Nebbiu Conca D Oru	7 581	10 174	+34%
CC Oriente	6 032	6 983	+16%
CC Pasquale Paoli	6 110	7 082	+16%
CC Pieve Ornano	13 117	17 560	+34%
CC Sartonais Valinco	11 744	15 124	+29%
CC Spelunca Liamone	7 615	10 800	+42%
CC Sud Corse	20 708	28 266	+36%
TOTAL GENERAL	343 701	391 045	+14%

*Calcul de la « population CVS » à retrouver sur l'étude financement 2023 du SYVADEC.

Figure 5 : Coût aidé de l'ensemble des flux en €HT par habitant INSEE et par habitant CVS



Le coût aidé HT par habitant CVS est de 269 €HT/hab, plus faible que le coût par habitant INSEE de 306 €HT/hab. Ce coût est plus proche de la moyenne nationale touristique de 173,7 €HT/hab. INSEE, il reste cependant élevé.



3.3 Répartition du coût par catégorie de déchets

3.3.1 Répartition du coût aidé par flux de déchets

Tableau 9 : Répartition du coût aidé et des tonnages par flux de déchets

Flux	Répartition par flux du coût aidé	Répartition par flux des quantités
OMR	61%	62%
Verre	2%	7%
Papiers	2%	1%
Emballages	11%	5%
Déchèteries	9%	17%
Biodéchets	4%	2%
Encombrants	5%	4%
Textiles	1%	1%
Cartons	3%	2%
Autres	1%	1%

Le flux « Autres » concerne les coûts des VHU, mégots et les dépôts sauvages.

Tableau 10 : Répartition du coût et des tonnages en moyenne en France (Référentiel ADEME 2018)

Référentiel national 2018	Répartition par flux du coût aidé	Répartition par flux des tonnages
OMR	56 %	39 %
Verre	2 %	7 %
Papier + emballages	9 %	10 %
Déchèteries	28 %	40 %
Autres flux	5 %	5 %

La Corse se caractérise donc par :

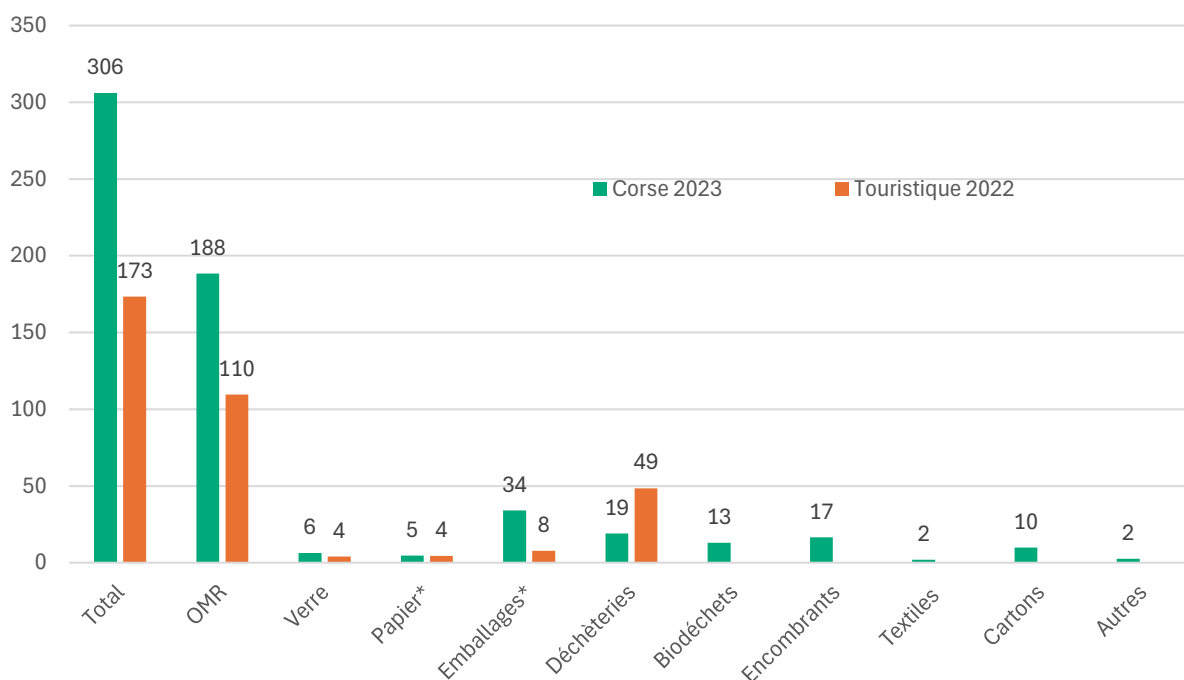
- une quantité très forte d'OMR (378 kg/hab.) ;
- une part faible (en quantité) des déchèteries et des recyclables ;
- et une part des encombrants et déchets des professionnels très importante que ce soit au niveau des charges ou des quantités.

3.3.2 Coût aidé de chaque flux de déchets en € par habitant et par tonne

L'ensemble des coûts présentés ici sont rapportés à l'ensemble des habitants corses.



Figure 6 : Coût aidé de chacun des flux en €HT par habitant

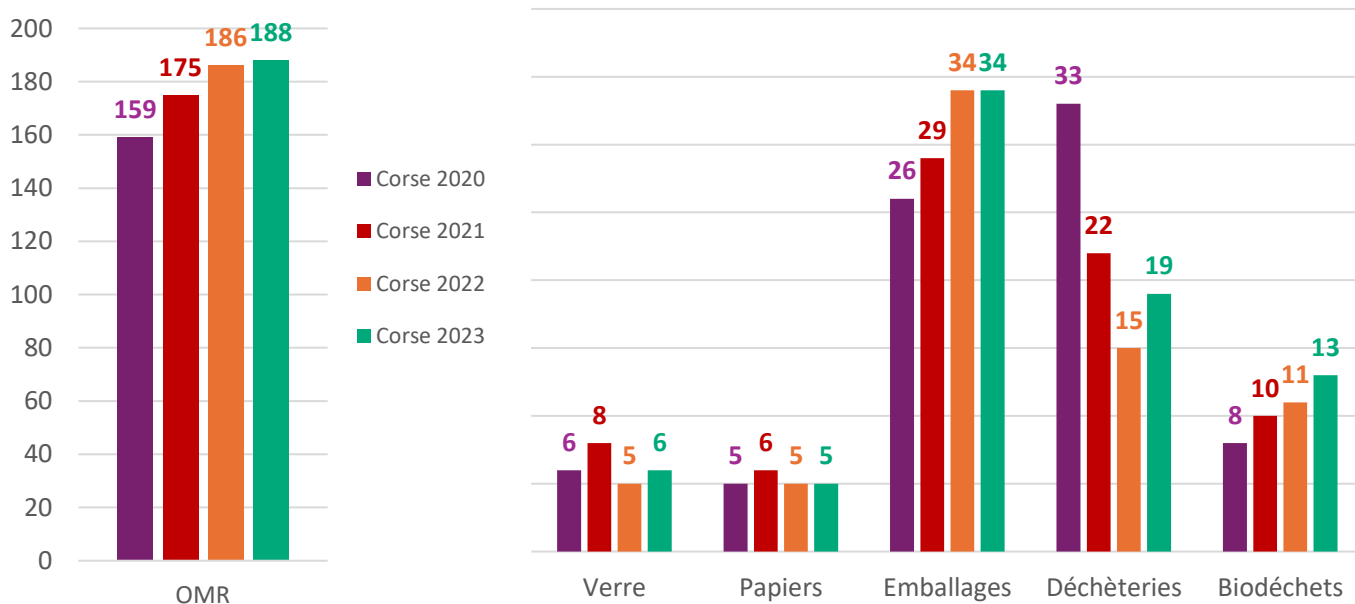


* Pour le papier et les emballages, le coût en €/habitant est le coût issu du référentiel national 2018 avec une collecte en porte à porte.

En €HT/hab., l'écart de coût par rapport à la moyenne touristique se fait sur le flux OMR, les emballages et les autres services de collecte (encombrants, biodéchets et cartons).

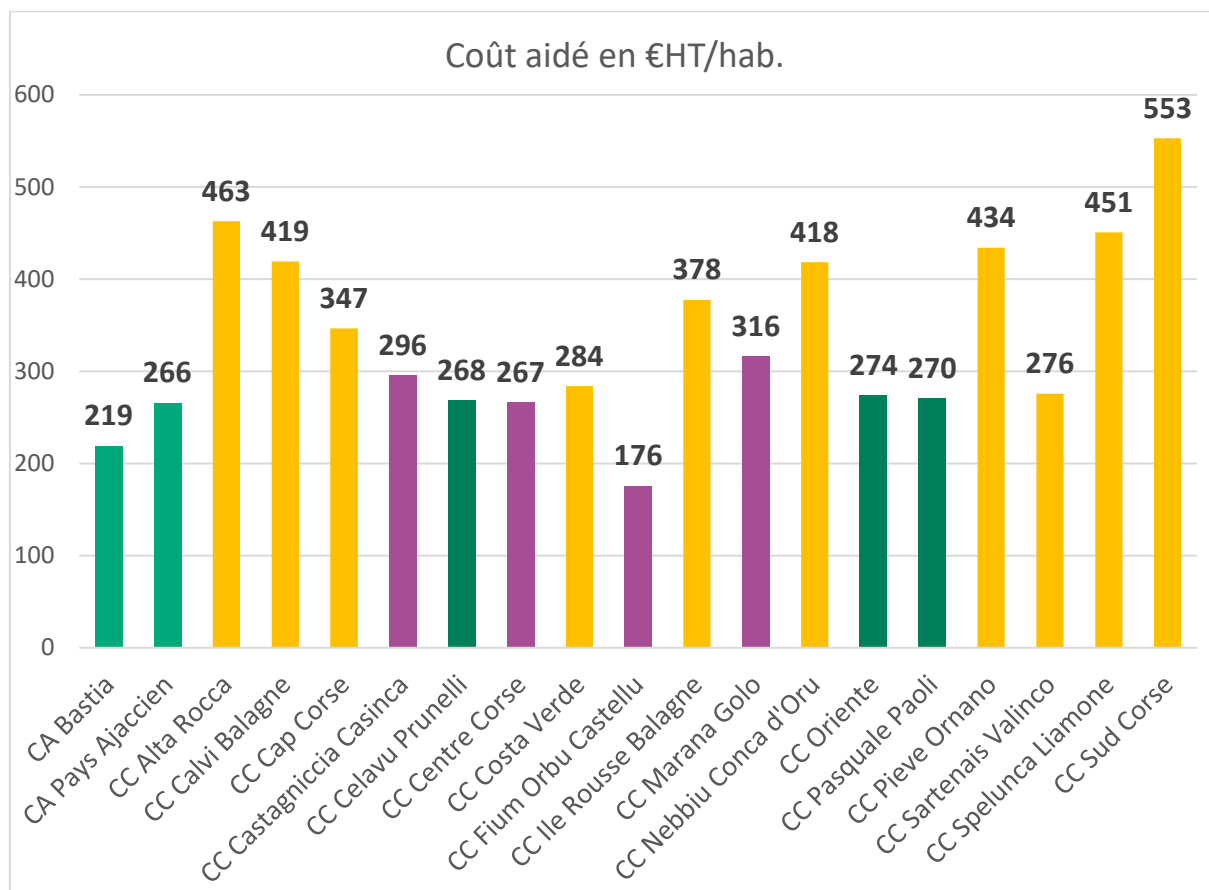
La donnée déchèterie correspond au coût aidé issu des matrices des adhérents, sans les encombrants, le carton et une partie des flux « autres » qui sont détaillés séparément. Globalement, l'ensemble des flux de déchèteries du SYVADEC ont un coût aidé de 19 €/hab.

Figure 7 : Evolution du coût aidé en €HT par habitant



Le coût aidé des déchèteries est le coût issu de la matrice du SYVADEC : il comprend donc les encombrants, le carton mais aussi les « autres services » présents dans la matrice des collectivités.

Figure 8 : Décomposition du coût aidé par flux en €HT par habitant par collectivité et par typologie



- Typologie touristique
- Typologie mixte rural
- Typologie urbain
- Typologie rural

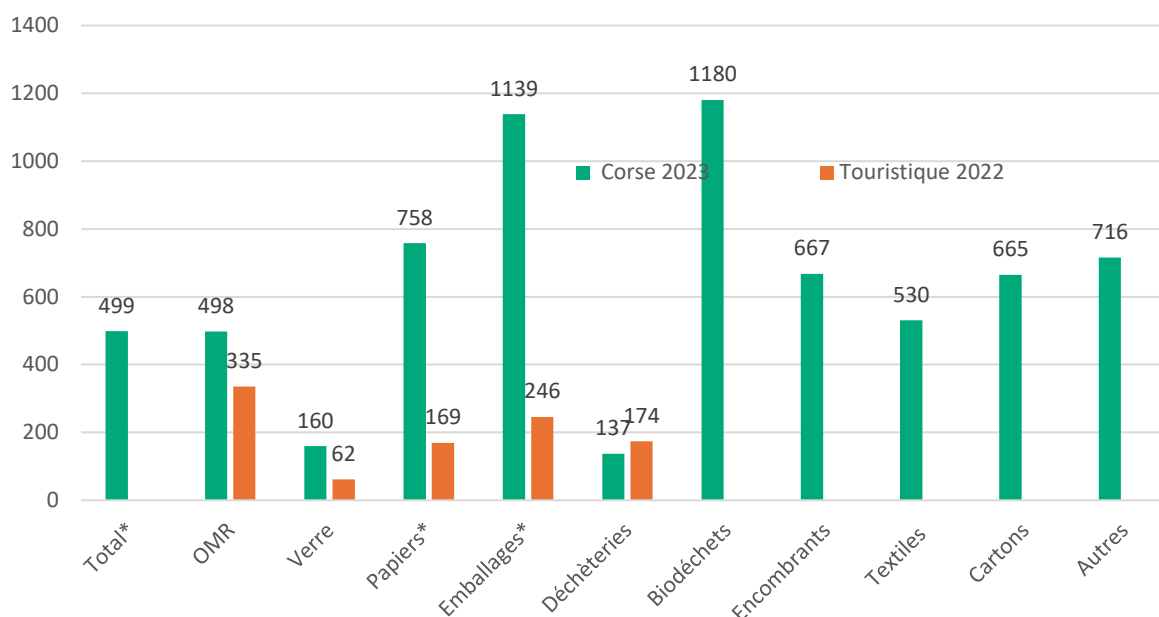


Tableau 11 : Coût aidé en €/habitant par collectivité et par flux

Coût aidé €/hab	OMR	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Biodéchets	Encombrants	Textiles	Cartons	Autres
CA Bastia	137	3	1	26	22	13	10	1	5	0
CA Pays Ajaccien	172	2	3	26	21	5	12	2	8	3
CC Alta Rocca	342	8	14	27	42	0	22	2	5	0
CC Calvi Balagne	133	24	18	85	17	83	15	1	40	0
CC Cap Corse	228	8	5	41	19	5	30	2	8	0
CC Castagniccia Casinca	146	5	5	37	45	21	20	2	14	1
CC Celavu Prunelli	165	-2	3	46	13	3	35	3	4	0
CC Centre Corse	184	6	3	19	21	11	12	3	6	2
CC Costa Verde	161	6	8	33	47	12	11	2	5	1
CC Fium Orbu Castellu	89	8	6	32	24	0	6	1	6	2
CC Ile Rousse Balagne	257	-5	3	27	31	36	23	2	3	0
CC Marana Golo	211	1	4	27	23	13	8	2	8	19
CC Nebbiu Conca d'Oru	242	21	14	47	40	6	32	1	15	0
CC Oriente	116	16	1	65	49	0	0	2	25	0
CC Pasquale Paoli	135	9	4	57	16	9	27	1	12	0
CC Pieve Ornano	301	13	7	20	33	3	47	0	11	0
CC Sartenais Valinco	141	17	7	46	9	0	39	1	15	0
CC Spelunca Liamone	230	15	5	69	32	65	25	1	8	0
CC Sud Corse	379	15	6	44	52	11	17	3	21	2

La répartition est très différente d'une collectivité à l'autre : écart sur le coût des OMR et des emballages mais également sur le déploiement de services complémentaires : biodéchets, encombrants, autres services de collecte (collectes de cartons notamment). Les flux « autres » sont les VHU, mégots et dépôts sauvages. Le passif des collectivités, non détaillé ici, est également comptabilisé dans le coût total.

Figure 9 : Coût aidé de chacun des flux en €HT par tonne



* Pour le papier et les emballages, le coût en €/habitant est le coût issu du référentiel national 2018 avec une collecte en porte à porte. Pour l'ensemble des flux, pas de données nationales.

Les coûts à la tonne sont élevés pour tous les flux, notamment du fait des nombreuses collectes au porte à porte. Le coût à la tonne dépend aussi des quantités collectées : pour le verre, les emballages, papiers et carton, l'augmentation des performances de collecte devrait permettre de réduire le coût à la tonne, à service de collecte équivalent.

Figure 10 : Evolution du coût aidé en €HT par tonne

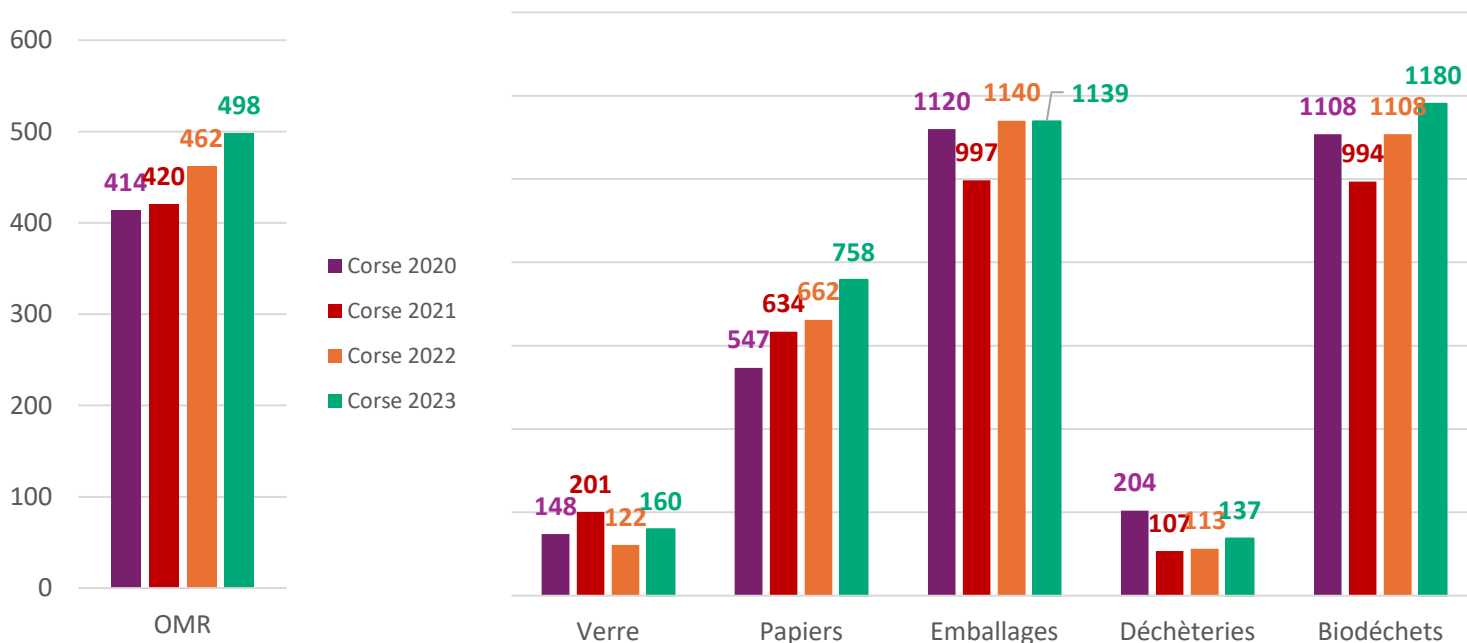
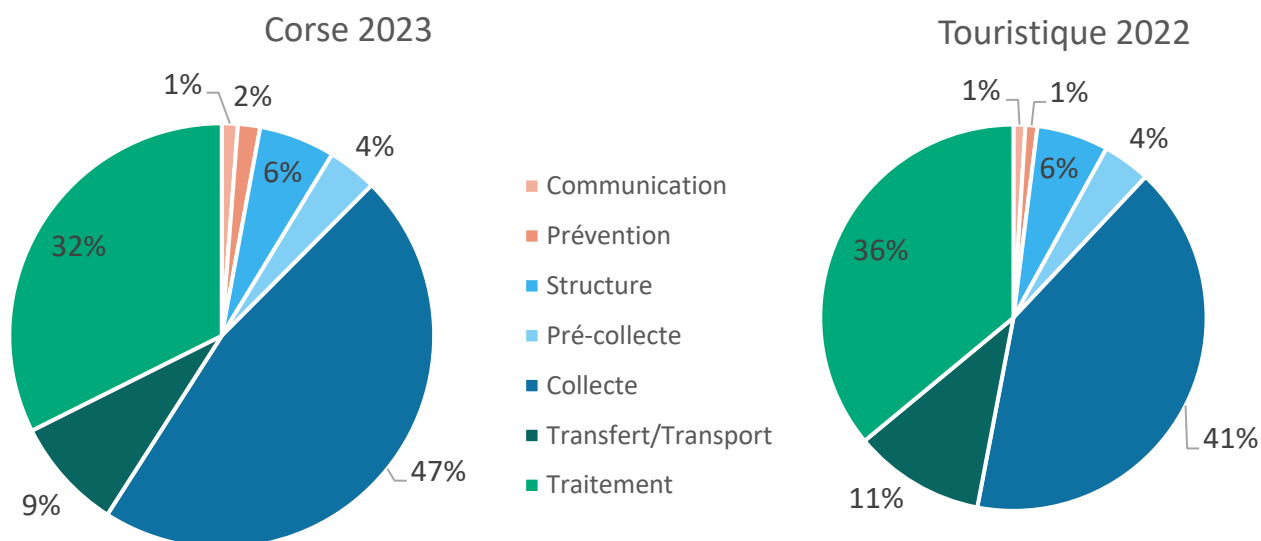


Tableau 12 : Décomposition du coût aidé par flux en €HT par tonne par collectivité

Coût aidé €/tonne	OMR	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Biodéchets	Encombrants	Textiles	Cartons	Autres
CA Bastia	532	145	150	1408	284	2329	407	550	471	0
CA Pays Ajaccien	561	107	430	1115	276	1162	1095	535	657	819
CC Alta Rocca	574	109	5854	959	313	0	234	594	518	0
CC Calvi Balagne	411	211	1338	846	189	801	550	351	944	0
CC Cap Corse	522	123	968	1272	737	2021	288	556	374	0
CC Castagniccia Casinca	428	174	699	1283	248	2116	901	484	900	0
CC Celavu Prunelli	541	-61	700	930	232	2451	633	680	786	0
CC Centre Corse	566	216	309	1303	343	2303	772	594	356	984
CC Costa Verde	413	117	1260	777	350	1191	461	695	326	0
CC Fium Orbu Castellu	266	213	1318	1048	130	0	453	439	647	558
CC Ile Rousse Balagne	531	-62	349	538	251	730	564	492	134	0
CC Marana Golo	459	54	644	1094	310	925	1349	566	390	622
CC Nebbiu Conca d'Oru	599	393	10412	1907	255	861	824	536	2249	0
CC Oriente	388	373	521	2238	309	0	0	765	1228	0
CC Pasquale Paoli	491	341	1175	944	180	2394	941	475	1250	0
CC Pieve Ornano	564	262	2566	754	285	1429	780	220	742	0
CC Sartenais Valinco	286	316	6812	1851	102	0	1417	244	946	0
CC Spelunca Liamone	475	219	493	1335	193	2177	693	515	1506	0
CC Sud Corse	493	168	2058	1628	249	1167	1198	565	889	903

3.4 Structure des charges et des recettes et évolution

Figure 11 : Différentes catégories de charges en %



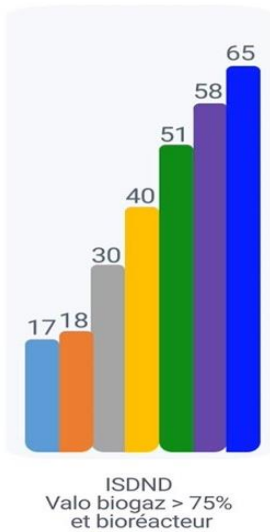
Les charges de structure, précollecte et collecte (intercommunalité) représentent 56% des charges (51% au national). Les charges de transfert / transport et traitement (SYVADEC) représentent 41% des charges (47% en national) et enfin les charges de communication et prévention (intercommunalité + SYVADEC) représentent 3% des charges.

Tableau 13 : Evolution de la part des charges entre les adhérents et le SYVADEC

	Corse 2020	Corse 2021	Corse 2022	Corse 2023
Charges intercommunalité	55%	54%	55%	56%
Charges SYVADEC	43%	44%	42%	41%
Charges interco + SYVADEC	2%	2%	3%	3%

Les charges présentées ici sont celles des adhérents ayant réalisé leurs matrices sur les années concernées. Le périmètre est donc évolutif au fur et à mesure des années.

La part des charges des intercommunalités est stable depuis 2020, aux alentours de 55%. En revanche, la part liée au SYVADEC (transport/traitement) est en baisse en 2021.



Cependant, il est à noter qu'en raison de l'augmentation de la TGAP, les charges de traitement des OMR augmentent en 2023.

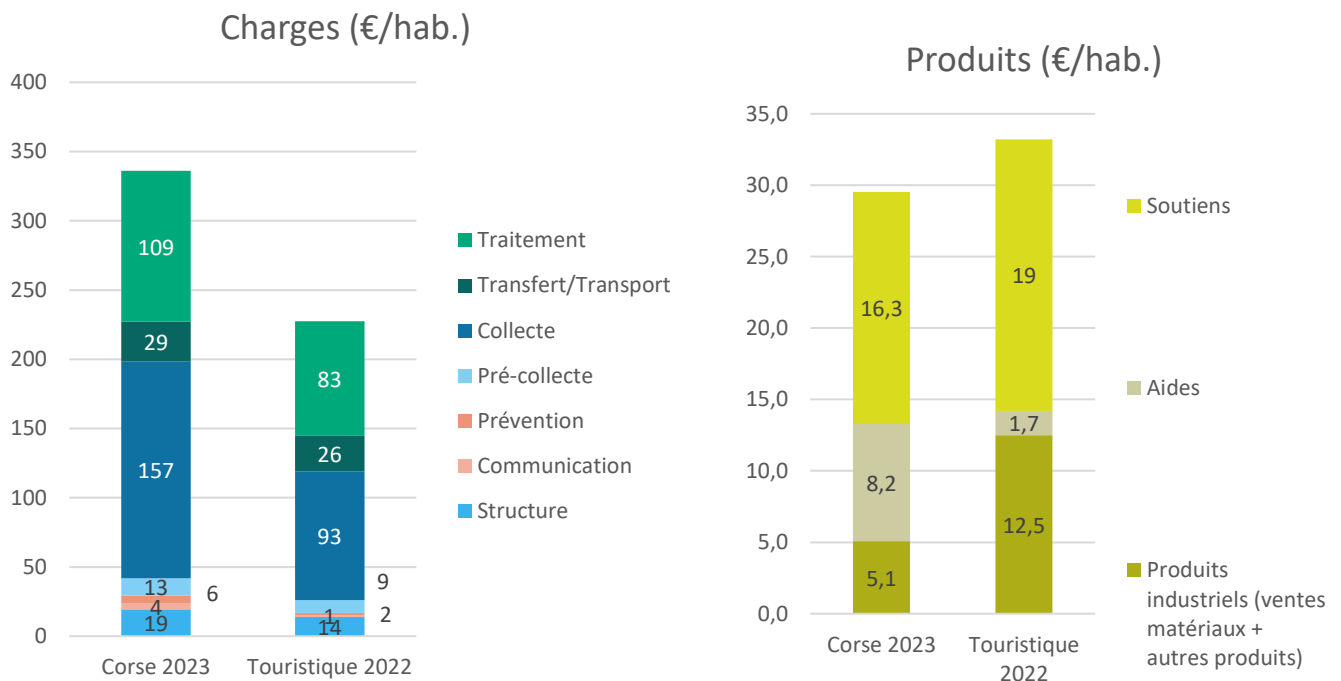
Le graphique (source : ADEME) présente l'évolution de la TGAP en € par tonne qui va impacter directement les coûts de traitement en stockage.

Répartition des charges en €/habitant :

La structuration des charges entre les différentes étapes techniques est globalement identique à la typologie touristique.

- Le plus gros poste de charge est la collecte et la précollecte (50%).
- La part des charges de transfert / transport et traitement (41%) est légèrement inférieure aux données touristiques (47%)

Figure 12 : Charges et produits en €HT par habitant pour l'ensemble des flux



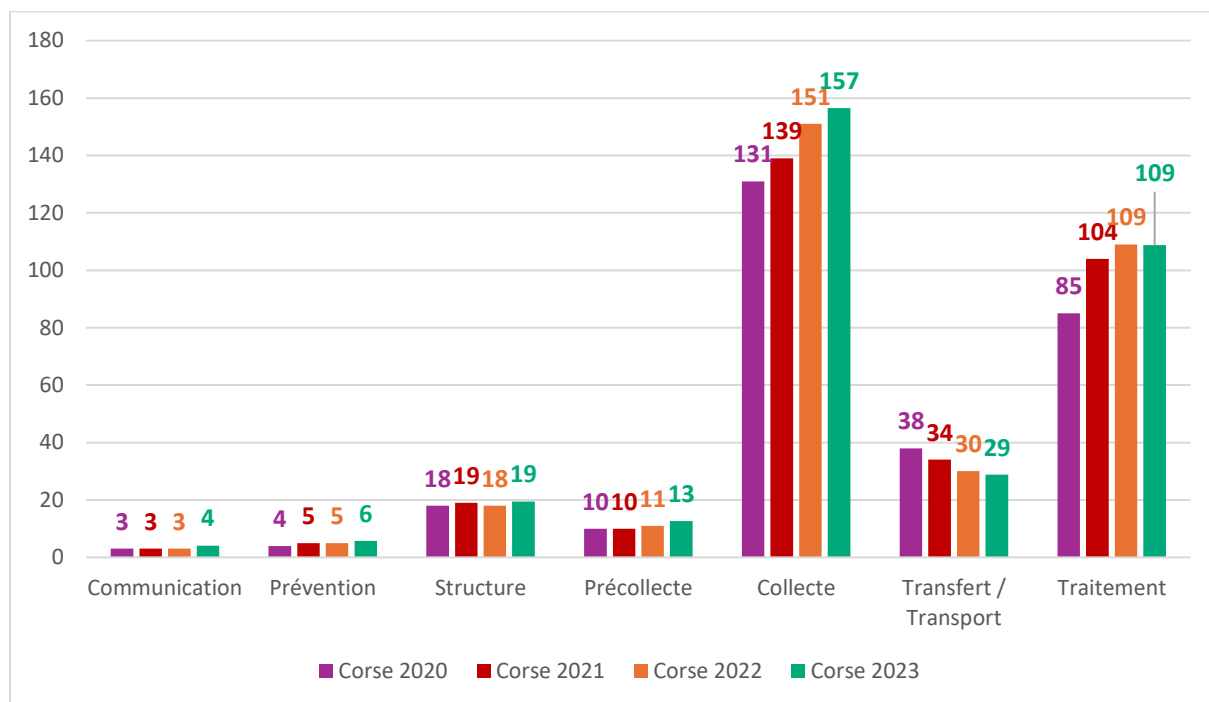
S'il n'y a pas de grande différence dans la structuration des charges entre la Corse et les données nationales touristiques, les montants sont bien différents :

- +64 €/hab. pour la collecte
- +26 €/hab. pour le traitement



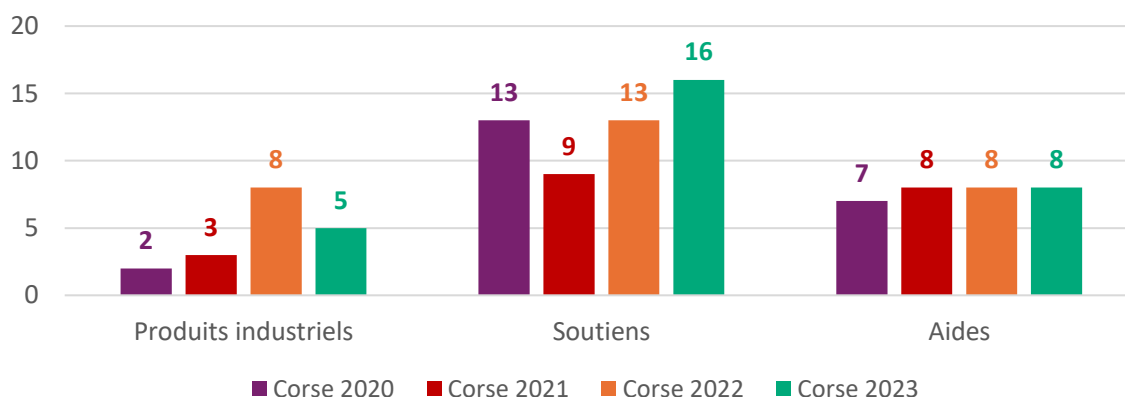
- +5€/hab. pour les charges de structure

Figure 13 : Evolution des charges en €/hab depuis 2020



En 2023, **les charges de transfert/transport et traitement** sont de 138€/hab, soit une baisse de 1€/par habitant (139 €/hab en 2022). En particulier, ramenées à l'habitant, les charges de traitement restent stables malgré la hausse du traitement des OMR. En ce qui concerne **la collecte**, les coûts augmentent depuis 2020 passant de 131€/hab à 157 €/hab en 2023. Entre 2021 et 2022, l'augmentation est la plus importante, de +9% soit +12 €/habitant.

Figure 14 : Evolution des produits en €/hab depuis 2020



Pour les produits, les aides perçues par les collectivités en 2023 sont stables par rapport à 2022. Concernant les soutiens des eco-organismes, ils sont plus importants qu'en 2022. Les produits industriels qui correspondent à la revente de matière (métaux, papiers, ...) ont très élevés en 2022, mais ont baissé en 2023 : ces recettes dépendent directement des cours des matières et sont très fluctuants.



Figure 15 : Décomposition des postes de charges en €HT par habitant par collectivité

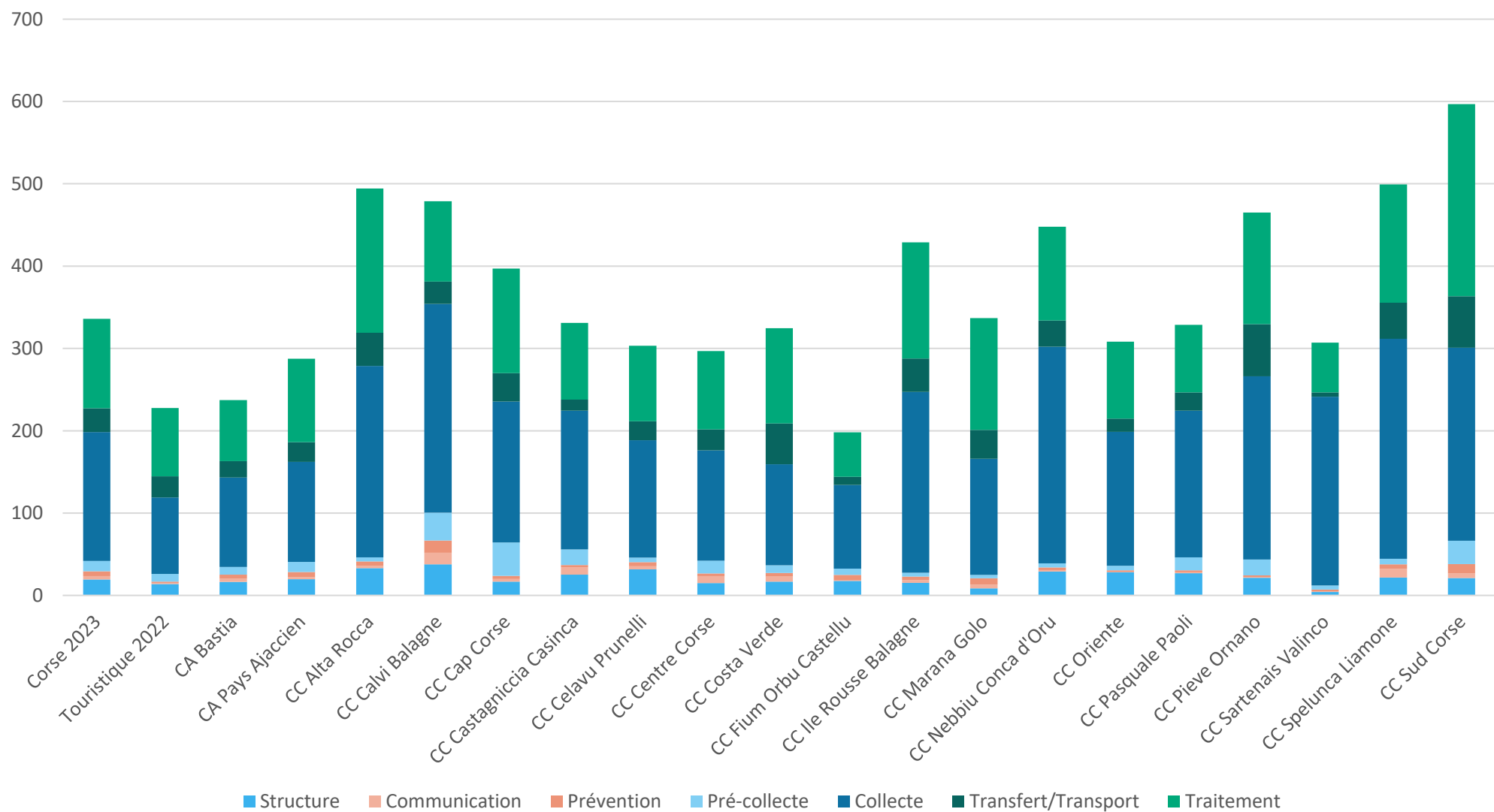


Tableau 14 : Décomposition des charges en €HT par habitant et par collectivité

	Structure	Communication	Prévention	Précollecte	Collecte	Transfert/Transport	Traitement
CA Bastia	16	4	5	9	109	20	74
CA Pays Ajaccien	20	3	6	12	121	24	101
CC Alta Rocca	33	3	6	5	233	40	175
CC Calvi Balagne	38	14	15	34	253	27	98
CC Cap Corse	17	3	4	40	171	34	127
CC Castagniccia Casinca	25	9	3	19	169	13	93
CC Celavu Prunelli	32	4	5	5	143	23	92
CC Centre Corse	15	9	3	16	134	25	95
CC Costa Verde	17	6	4	9	123	50	116
CC Fium Orbu Castellu	18	1	7	8	102	10	54
CC Ile Rousse Balagne	15	3	4	5	220	41	141
CC Marana Golo	8	5	7	4	141	35	136
CC Nebbiu Conca d'Oru	29	2	3	5	263	32	114
CC Oriente	28	0	2	6	163	16	93
CC Pasquale Paoli	27	1	2	16	178	22	82
CC Pieve Ornano	21	1	2	19	222	64	136
CC Sartonais Valinco	4	1	2	5	229	5	61
CC Spelunca Liamone	22	11	5	7	267	44	144
CC Sud Corse	21	6	11	29	234	62	233



4 LE COUT DES OMR

4.1 Coût aidé des OMR

Le coût moyen* aidé 2023 des OMR en Corse est de 188 euros HT par habitant permanent et 498 euros HT par tonne, pour un ratio de 378 kg par habitant.

* : coût moyen des 19 collectivités ayant renseigné leur matrice 2023 - moyenne pondérée en fonction de la population et des tonnages de chaque EPCI

Tableau 15 : Coût aidé des OMR en €HT

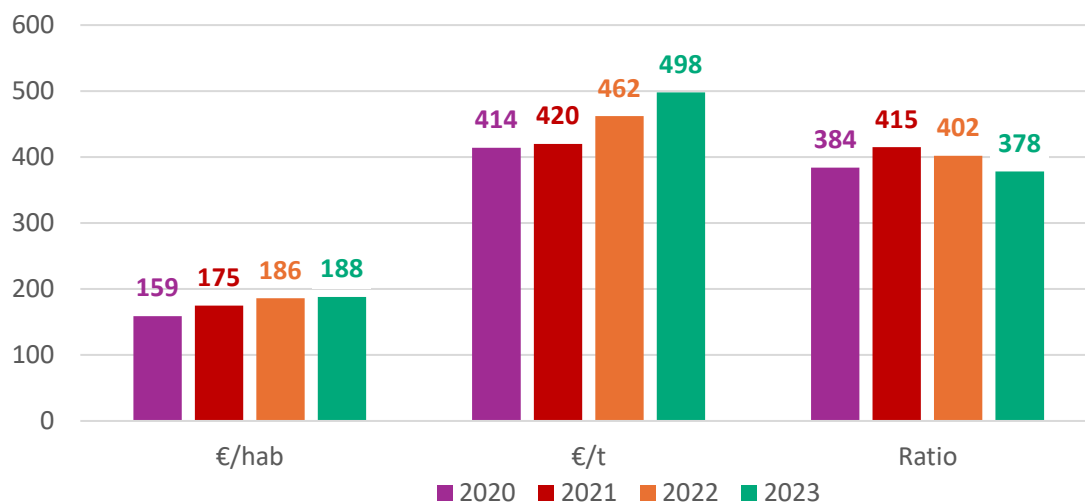
	Coût aidé des OMR		Kg/hab.
	En €HT/hab.	En €HT/tonne	
Corse 2023 (19 matrices)	188 €HT/hab.	498 €HT/tonne	378 kg/hab.
Moyenne nationale* tous types d'habitat confondus	56,2 €HT/hab. 50 % entre 42,8 et 71,5	287 €HT/tonne 50 % entre 240 et 335	212 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	109,5 €HT/hab. 50 % entre 82,5 et 141,6	335 €HT/tonne 50 % entre 286 et 391	328 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	52,9 €HT/hab. 50 % entre 39,4 et 65,4	286 €HT/tonne 50 % entre 238 et 330	203 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	55,3 €HT/hab. 50 % entre 44,4 et 69,8	235 €HT/tonne 50 % entre 193 et 279	241 kg/hab.
Moyenne nationale – rural*	51,8 €HT/hab. 50 % entre 39,9 et 62,9	296 €HT/tonne 50 % entre 252 et 343	183 kg/hab.

* Données 2022 – ADEME/Bureau d'études AWIPLAN

Un coût aidé de gestion des OMR de 188 €/hab. (soit 498 €/tonne) sur la Corse, très supérieur aux données nationales.

- 2 fois supérieur aux coûts pour la typologie touristique
- 3,3 fois supérieur à la moyenne nationale

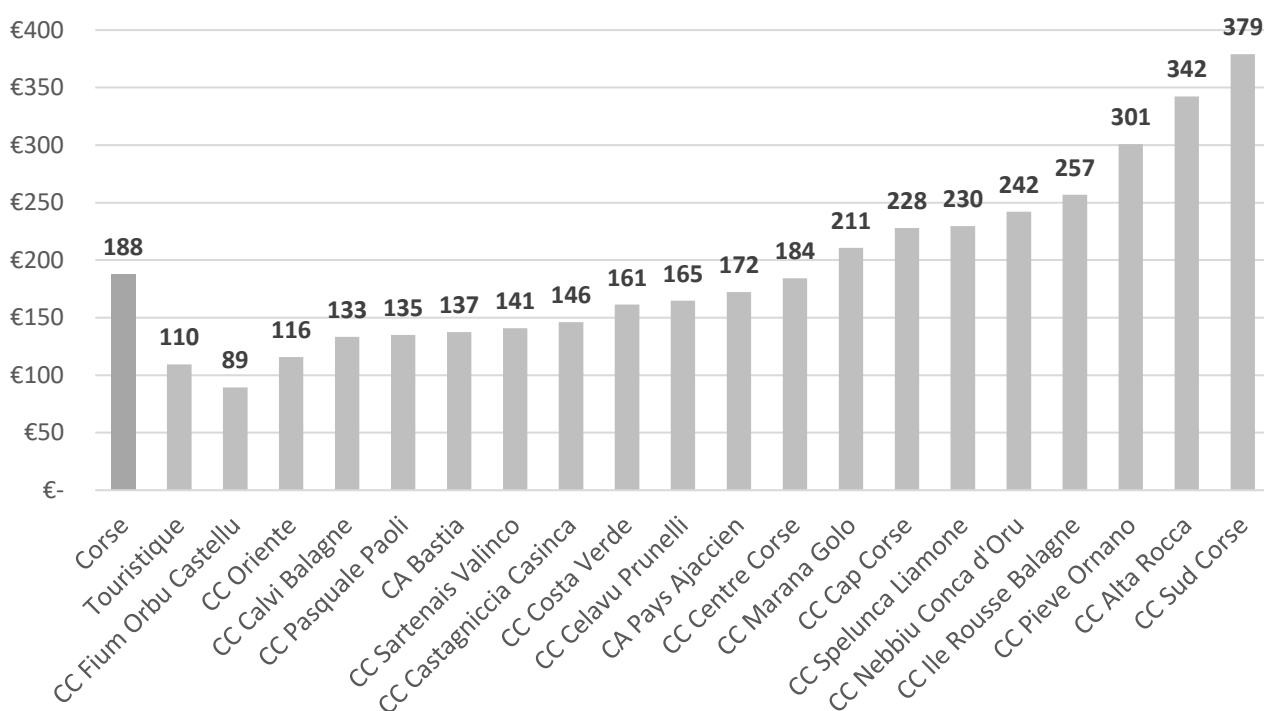
Figure 16 : Evolution des coûts aidés €/hab et €/t ainsi que le ratio OMR



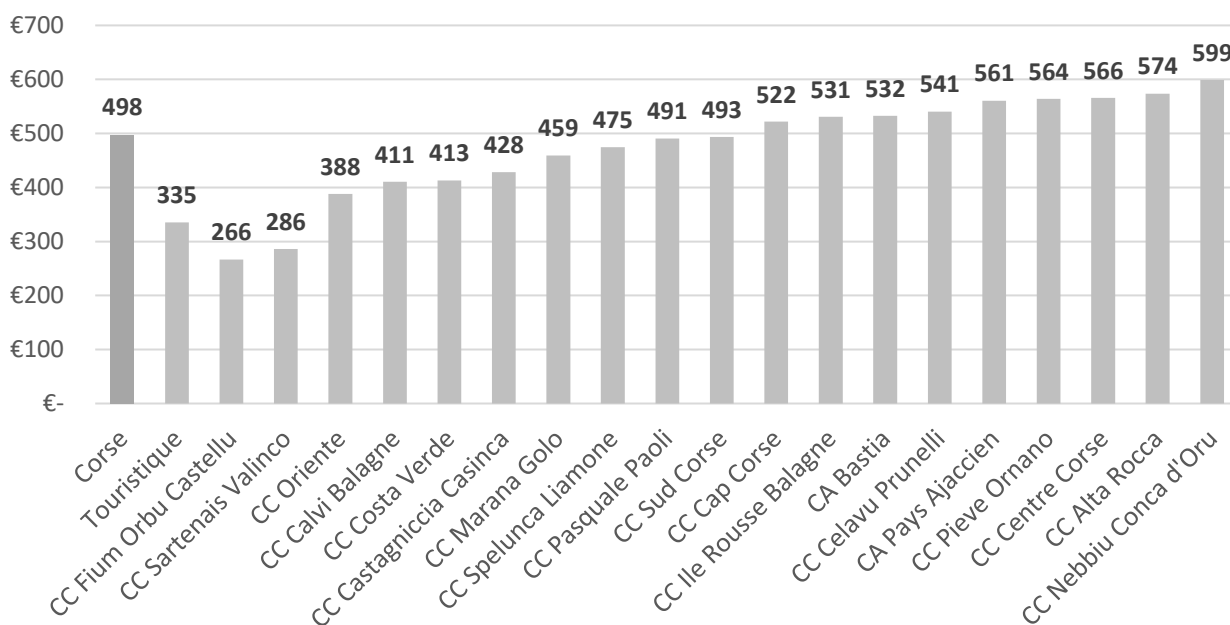
La hausse du coût des OMR entre 2022 et 2023 est majoritairement due à une hausse des charges de collecte et de traitement. Cependant, ces hausses sont en partie compensées pour le tiers par une baisse des charges de transfert/transport.

Figure 17 : Coût aidé des OMR en €HT pour chaque collectivité par habitant par tonne

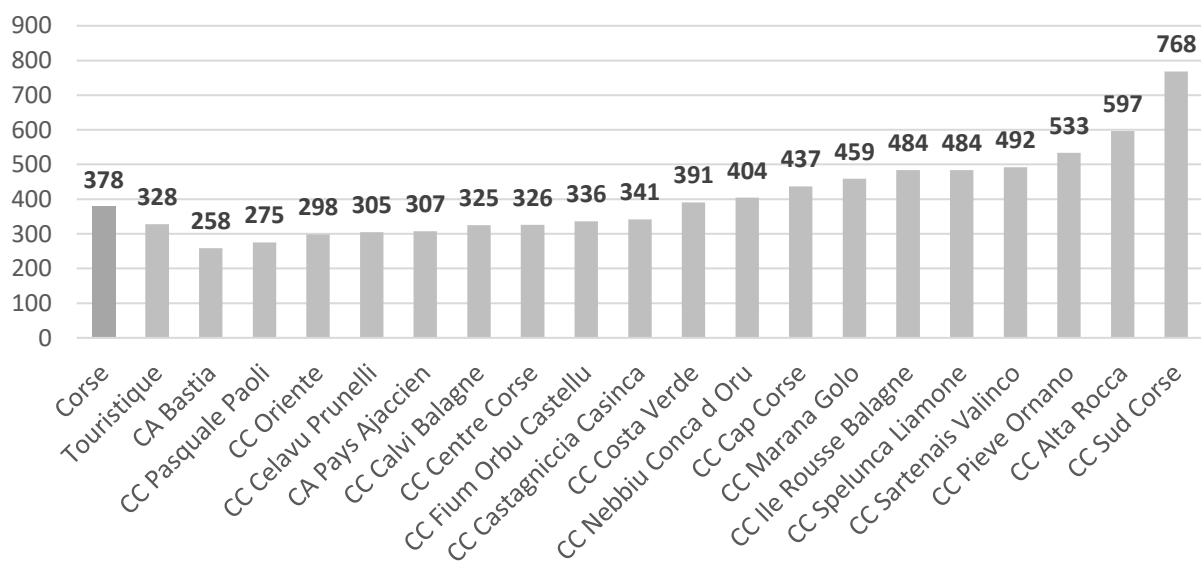
Coût aidé des OMR en €/hab. (Corse)



Coût aidé des OMR en €/tonne (Corse)



Ratio OMR en kg/hab. (Corse)



Un ratio de collecte de 378 kg/hab., bien supérieur aux données nationales :

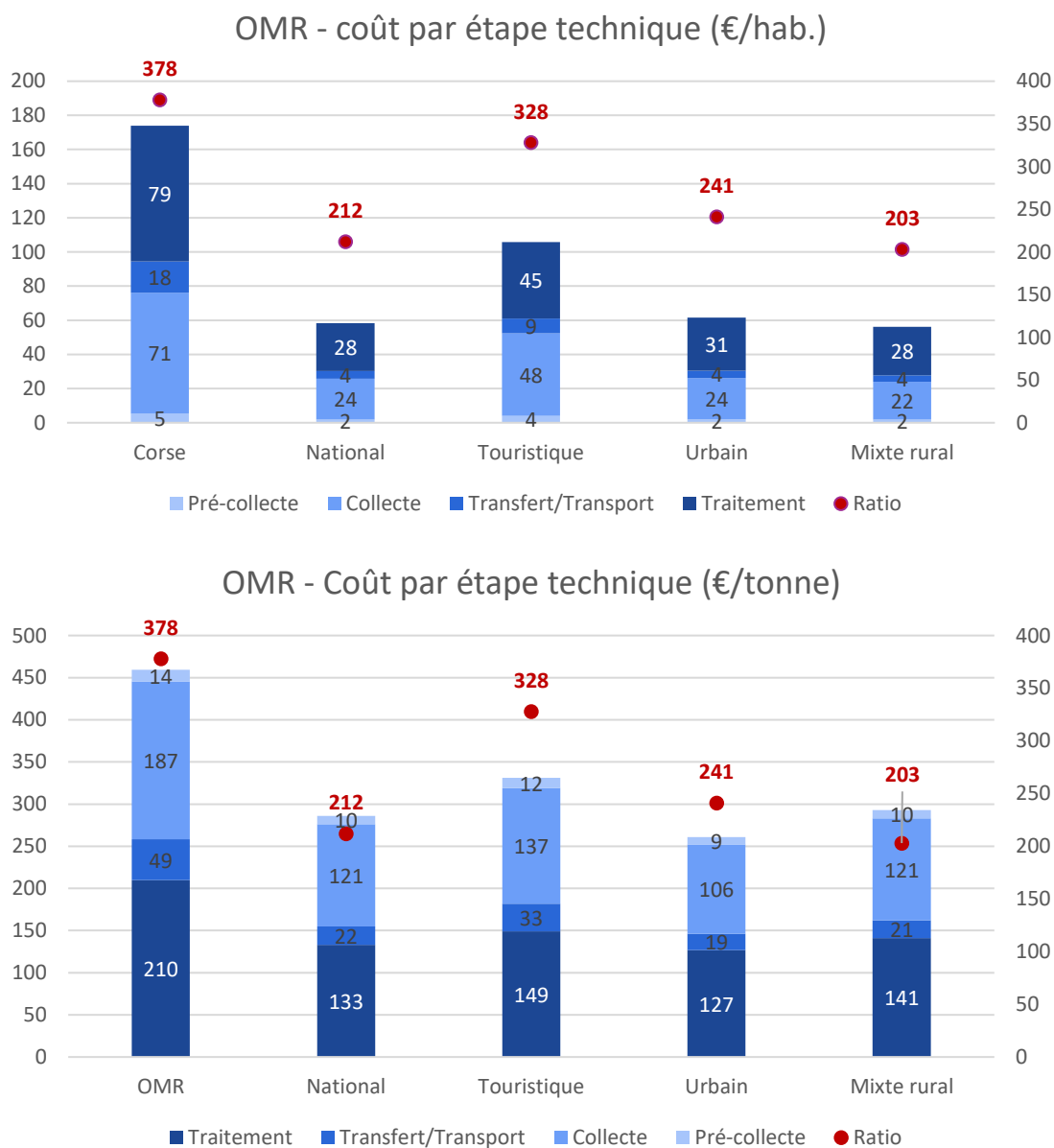
- France : 212 kg/hab.
- Touristique : 378 kg/hab.
- Mixte rural : 203 kg/hab.
- Urbain : 241 kg/hab.

A noter qu'entre 2022 et 2023, le ratio en kg/hab pour la Corse a baissé de 23 kg/hab contrairement au ratio national où la tendance est encore à l'augmentation.



4.2 Coût des étapes techniques des OMR en €HT par tonne et par habitant

Figure 18 : OMR – coût des étapes techniques en €HT par tonne et par habitant



En Corse, les coûts élevés des OMR par rapport au National s'expliquent par plusieurs facteurs :

- Un ratio de collecte élevé (+50 kg/hab. par rapport aux collectivités touristiques)
- Un coût de pré-collecte-collecte important (+24 €/hab. soit +42€/tonne par rapport aux collectivités touristiques)
- Des charges de transfert / transport et de traitement plus élevées (+16€/tonne pour le transfert / transport et +61€/tonne pour le traitement)



5 LE COUT DU VERRE

5.1 Coût aidé du verre

Le coût du verre intègre la collecte du verre des ménages et la collecte du verre des professionnels lorsqu'un service dédié aux professionnels est en place.

Le coût moyen* aidé 2023 du verre en Corse est de 6,4 euros HT par habitant permanent et 160 euros HT par tonne, pour un ratio de 40 kg par habitant.

* : coût moyen des 19 collectivités ayant renseigné leur matrice 2022 - moyenne pondérée en fonction de la population et des tonnages de chaque EPCI

Tableau 16 : Coût aidé du verre en €HT

	Coût aidé du verre		Kg/hab.
	En €HT/hab.	En €HT/tonne	
Corse 2023 (19 matrices)	6,4 €HT/hab.	160 €HT/tonne	40 kg/hab.
Moyenne nationale* tous types d'habitat confondus	1,7 €HT/hab. 50 % entre 1 et 2,8	43 €HT/tonne 50 % entre 25 et 68	41 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	4,1 €HT/hab. 50 % entre 2,3 et 7,1	62 €HT/tonne 50 % entre 42 et 102	66 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	1,5 €HT/hab. 50 % entre 0,9 et 2,3	35 €HT/tonne 50 % entre 20 et 59	40 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	1,9 €HT/hab. 50 % entre 1,3 et 2,9	62 €HT/tonne 50 % entre 44 et 107	27 kg/hab.
Moyenne nationale – rural	1,5 €HT/hab. 50 % entre 1 et 2,4	37 €HT/t 50 % entre 22 et 55	44 kg/hab.

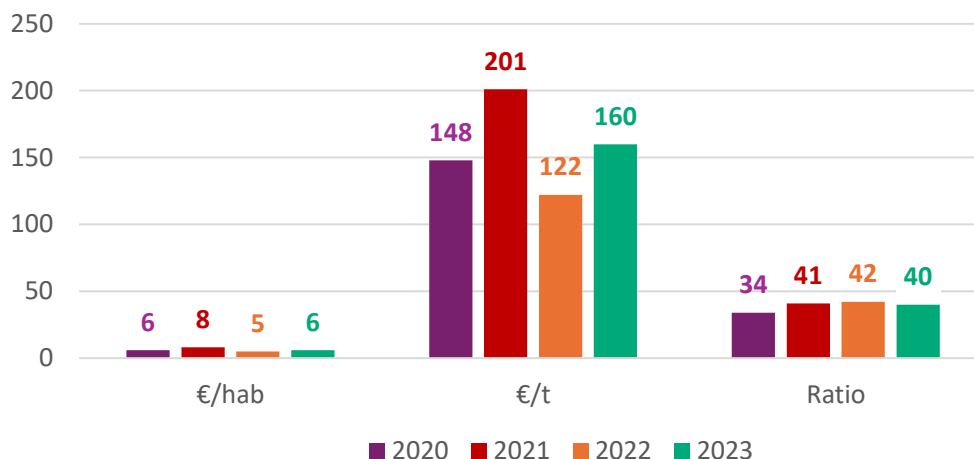
* Données 2022 - ADEME/Bureau d'études AWIPLAN

Un coût aidé de gestion du verre de 6,4 €/hab. (160 €/tonne) sur la Corse, supérieur aux données nationales.

- 1,5 fois supérieur aux coûts pour la typologie touristique
- 3 fois supérieur à la moyenne nationale



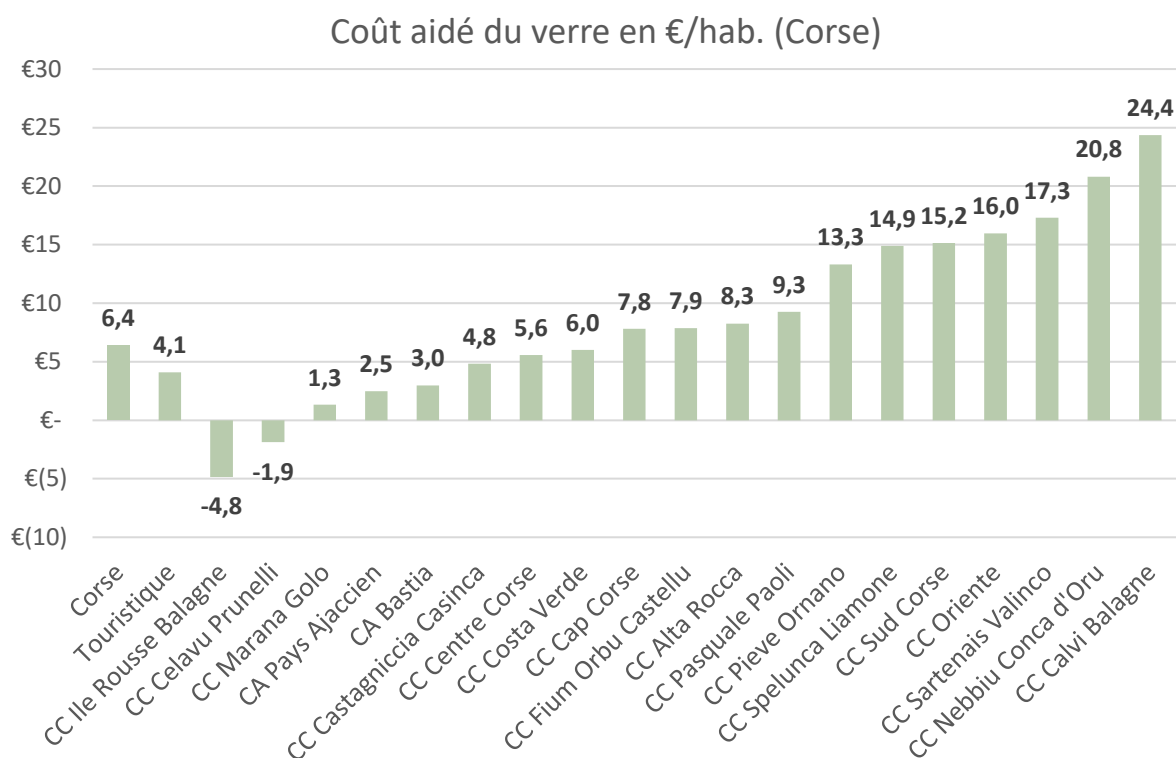
Figure 19 : Evolution du coût aidé €/hab, €/t et le ratio kg/hab - Verre

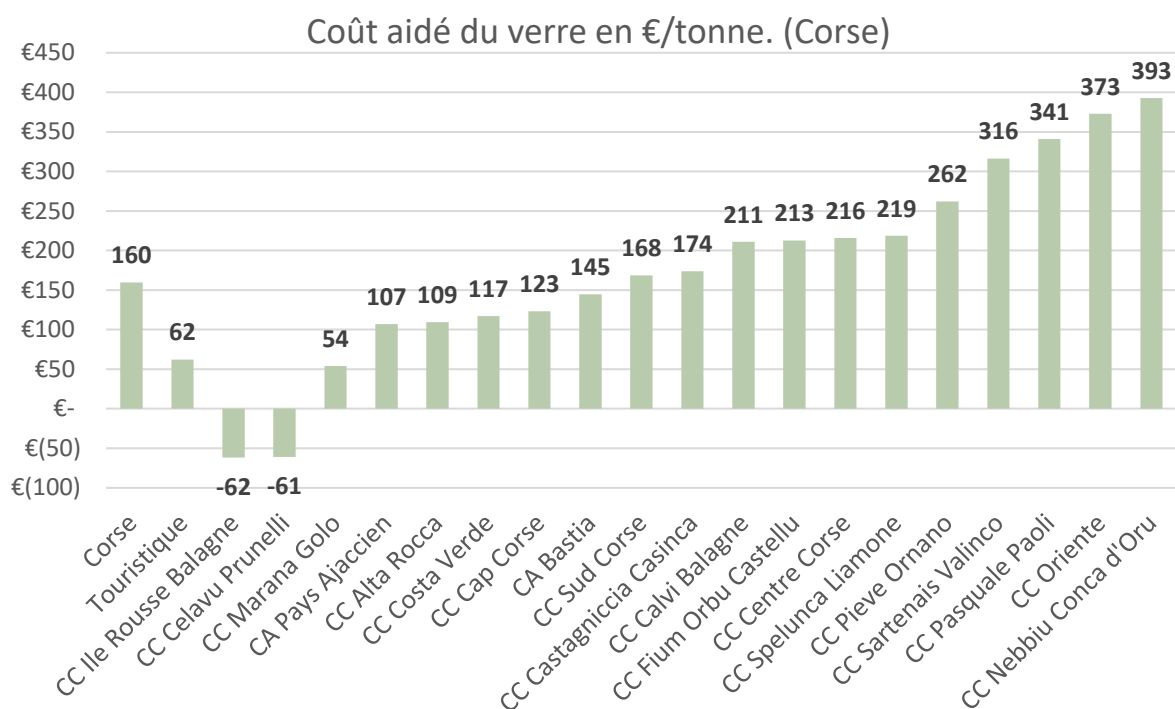


La hausse du coût en €/t du verre entre 2022 et 2023 est principalement due à :

- une baisse des tonnages de verre de l'ordre de 670 tonnes ;
- une hausse des charges de collecte. Cependant, cette hausse est légèrement compensée par une hausse sur les produits et une baisse des charges de transfert/transport.

Figure 20 : Coût aidé du verre en €HT pour chaque collectivité





La dispersion du coût du verre est importante entre collectivités tant pour le coût aidé à l'habitant qu'à la tonne : de -4,8 € à 24,4 €HT par habitant et de -62 €HT à 393 €HT par tonne.

Tableau 17 : Organisation de la collecte du verre

	Ménages			Pros	
CA Bastia	AV	PàP		PàP	AV
CA Pays Ajaccien	AV			PàP	AV
CC Alta Rocca	AV	PàP	PR	-	
CC Calvi Balagne	PàP	PR		-	
CC Cap Corse	AV	PR		-	
CC Castagniccia Casinca	AV	PR		-	
CC Celavu Prunelli	AV	PR		-	
CC Centre Corse	AV			PàP	PR
CC Costa Verde	PR			PàP	
CC Fium'Orbu Castellu	PR			-	
CC Ile Rousse Balagne	PR			-	
CC Marana Golo	PàP	AV	PR	-	
CC Nebbiu Conca d'Oru	PR			-	
CC Oriente	AV	PR		PàP	PR
CC Pasquale Paoli	PàP	AV	PR	-	
CC Pieve d'Ornano	AV			PàP	AV
CC Sartenais Valinco	AV	PR		AV	PR
CC Spelunca Liamone	PR			-	
CC Sud Corse	AV			PàP	PR

(AV = apport volontaire, PàP = porte-à-porte ; PR = points de regroupement bacs).

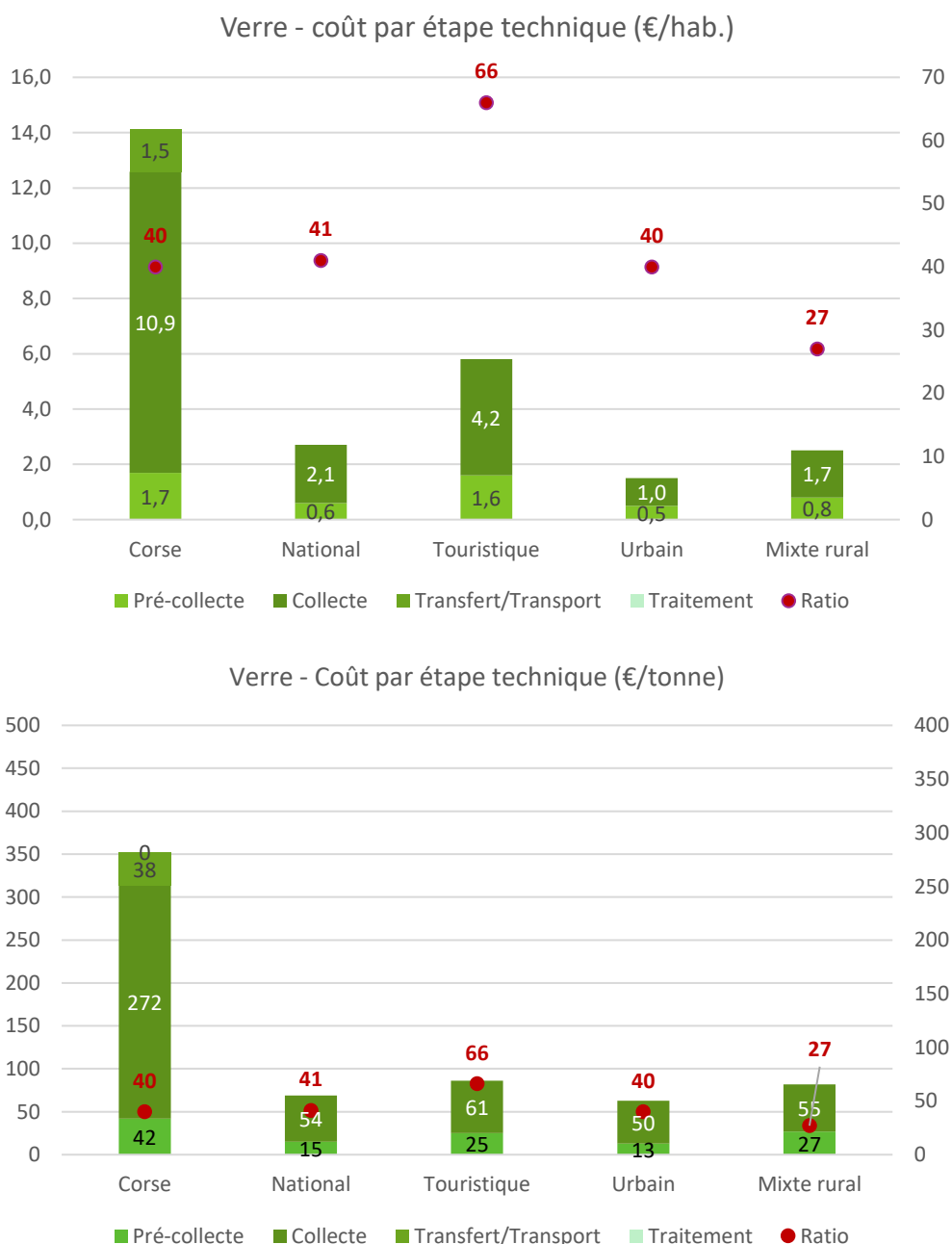
L'organisation de la collecte du verre est souvent complexe, avec une superposition des modes de collecte (apport volontaire et points de regroupement avec pour certaines



collectivités du porte-à-porte en complément pour les professionnels) qui génère des coûts de collecte élevés ainsi qu'un coût aidé élevé.

5.2 Coût des étapes techniques et recettes du verre en €HT par tonne

Figure 21 : Coût des étapes techniques en €HT par habitant et par tonne

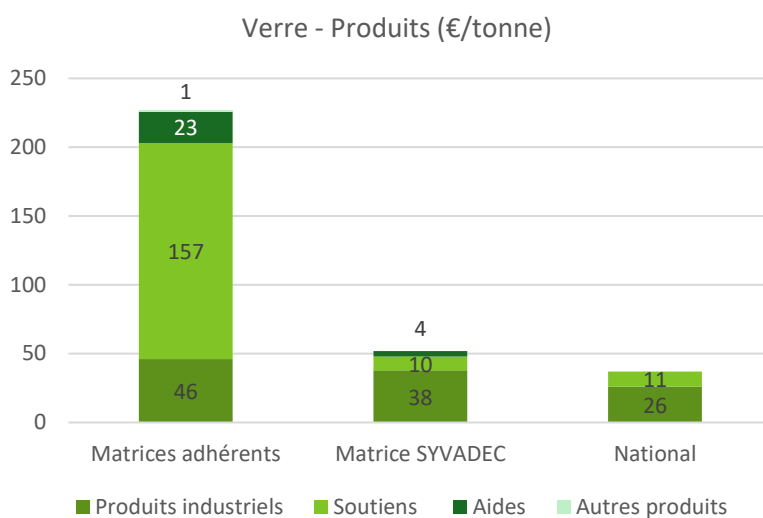


Les coûts techniques du verre se caractérisent par :

- Un ratio de collecte plus faible que la moyenne nationale touristique (proche du ratio des collectivités urbaines).
- Des coûts de collecte élevés, une partie des collectivités ayant une collecte en PàP ou en points de regroupement.



Figure 22 : Verre – Recettes en €HT par tonne



Les soutiens issus des matrices des adhérents ne sont pas comparables aux autres collectivités en raison de la politique de reversement du SYVADEC.



6 LE COUT DU PAPIER

6.1 Coût du papier

6.1.1 Coût aidé

Le coût moyen* aidé 2023 du papier en Corse est de 4,6 euros HT par habitant permanent et 758 euros HT par tonne, pour un ratio de 6 kg par habitant.

* : coût moyen des 19 collectivités ayant renseigné leur matrice 2023 - moyenne pondérée en fonction de la population et des tonnages de chaque EPCI

Tableau 18 : Coût aidé du papier en €HT

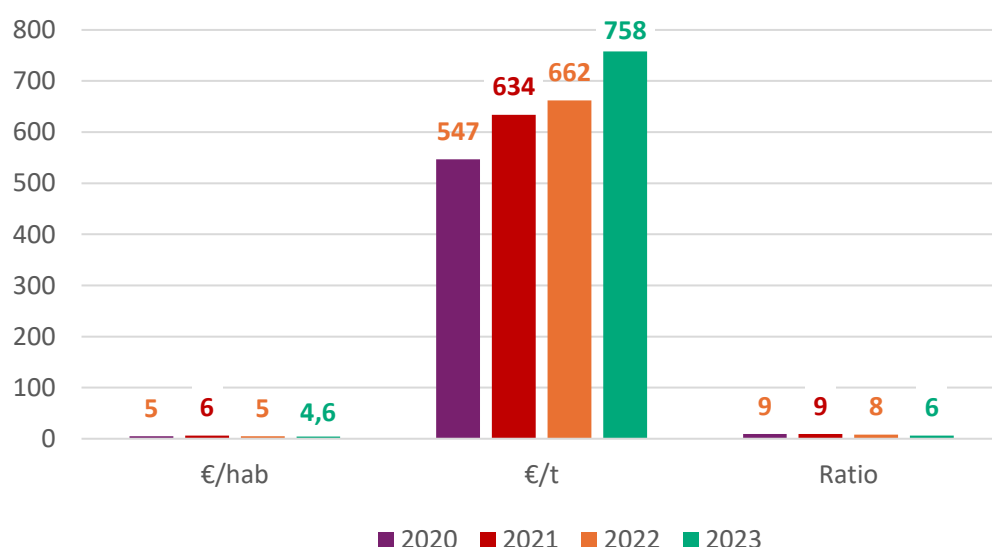
	Coût aidé du papier		Kg/hab.
	En €HT/hab.	En €HT/tonne	
Corse 2023 (19 matrices)	4,6 €HT/hab.	758 €HT/tonne	6 kg/hab.
Moyenne nationale* Porte à porte	4,4 €HT/hab. 50 % entre 2,1 et 5,4	169 €HT/tonne 50 % entre 157 et 292	20 kg/hab

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2018

Il n'y a pas de référence détaillée pour le papier en secteur touristique : la référence retenue est donc le coût pour une collecte en porte à porte (ou points de regroupement) du papier (cas de la majorité des collectivités de Corse).

En € par habitant, le coût moyen Corse est proche de la moyenne nationale pour des collectes en porte à porte mais le ratio de collecte étant globalement faible, le coût à la tonne est très élevé.

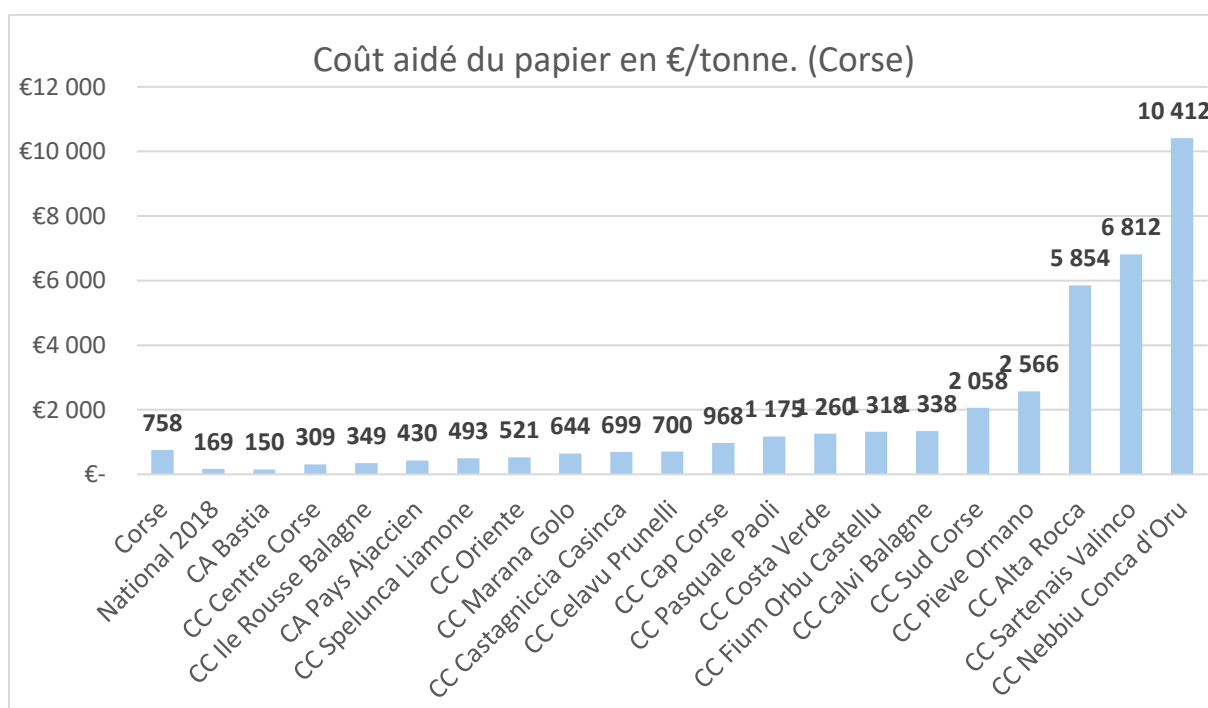
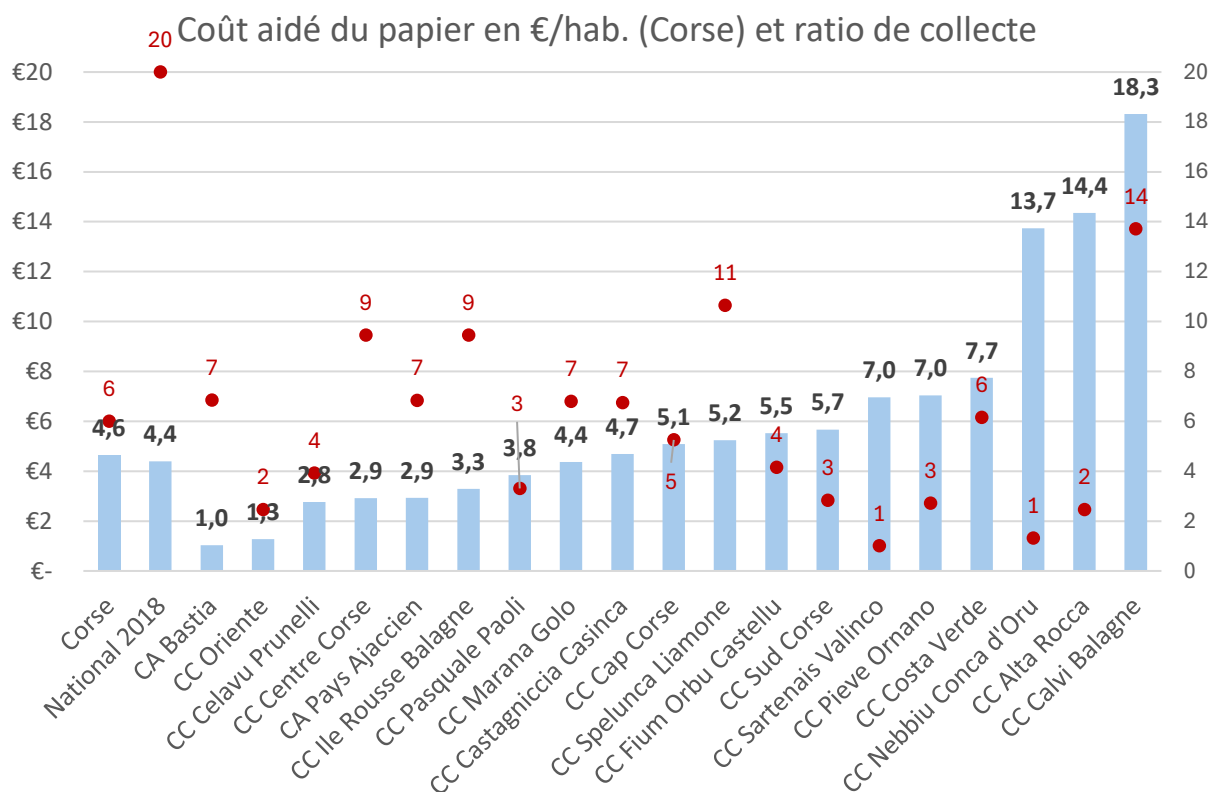
Figure 23 : Evolution du coût aidé €/hab, €/t et le ratio kg/hab - Papier



La hausse du coût en €/t du papier entre 2022 et 2023 est uniquement due à une baisse des tonnages de papier de l'ordre de 500 tonnes. En effet, le coût aidé global du papier a légèrement baissé entre 2022 et 2023.



Figure 24 : Coût aidé du papier en €HT pour chaque collectivité



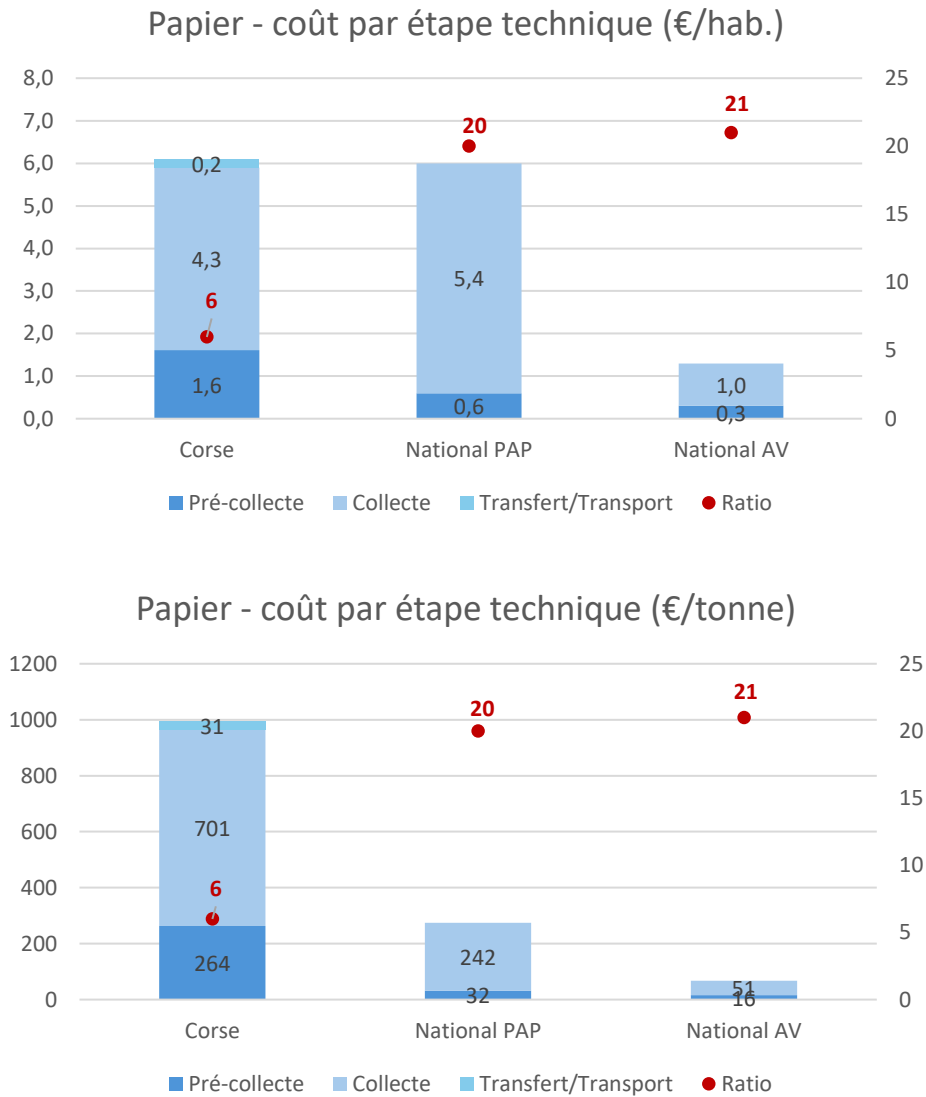
Des coûts aidés élevés pour des ratios de collecte globalement faibles :

- Le coût aidé moyen est de 4,6 €/hab. (47% des collectivités sont inférieures à 5 €/hab. et 16% sont supérieures à 10 €/hab.)
- Des ratios très variables (1 kg/hab. à 14 kg/hab.)



6.1.2 Coût des étapes techniques et des recettes du papier

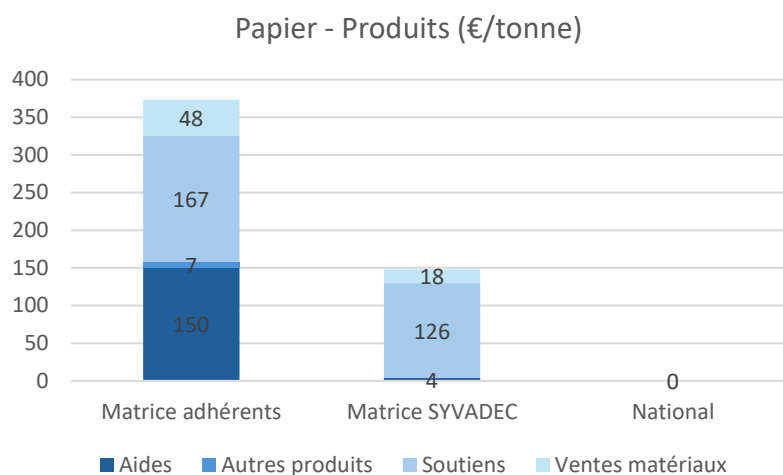
Figure 25 : Papier – coût des étapes techniques €HT par tonne et par habitant et recettes en €HT par tonne



Les charges de précollecte et de collecte, en €/habitant, sont proches de la référence porte à porte au niveau national, pour une quantité plus faible, ce qui engendre des coûts en €/tonne très élevés.



Figure 26 : Papier – Recettes en €HT par tonne



- Les produits présents dans les matrices des adhérents sont différents des produits présents dans la matrice du SYVADEC en raison du mode de reversement.
- Il n’y a pas de point de comparaison avec les données nationales sur ce flux précis

Note : Les ventes matériaux sont très fluctuantes depuis 2020



7 LE COUT DES EMBALLAGES

7.1 Coût des emballages

7.1.1 Coût aidé des emballages

Le coût moyen* aidé 2023 des emballages en Corse est de 34 euros HT par habitant permanent et 1139 euros HT par tonne, pour un ratio de 30 kg par habitant.

* : coût moyen des 19 collectivités ayant renseigné leur matrice 2022 - moyenne pondérée en fonction de la population et des tonnages de chaque EPCI

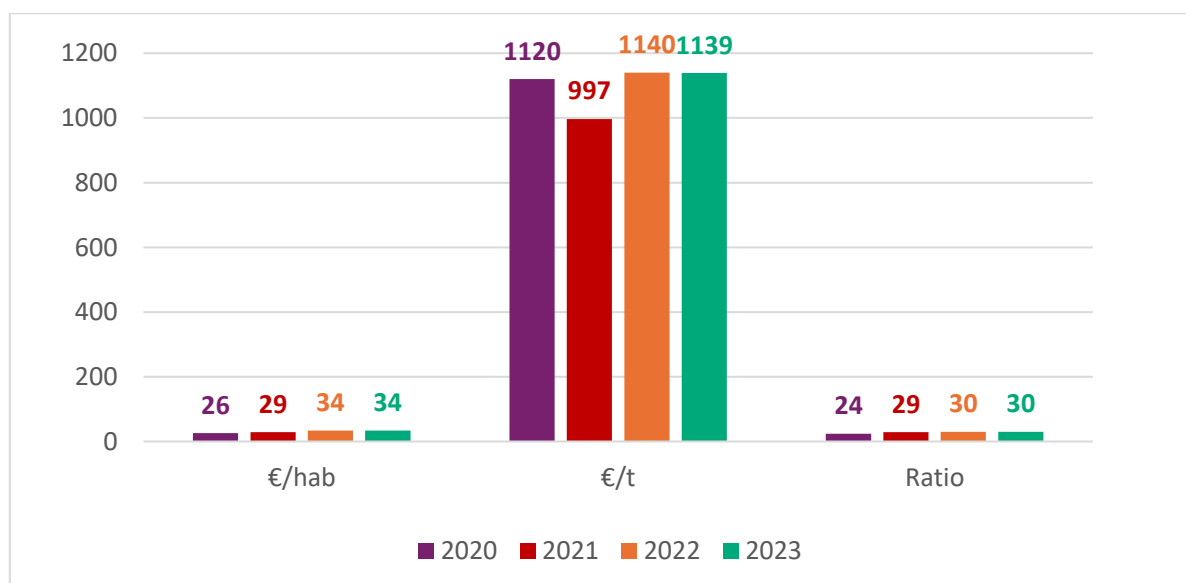
Tableau 19 : Coût aidé des emballages en €HT

	Coût aidé des emballages		Kg/hab.
	En €HT/hab.	En €HT/tonne	
Corse 2023 (19 matrices)	34 €HT/hab.	1 139 €HT/tonne	30 kg/hab.
Moyenne nationale* Porte à porte	7,8 €HT/hab. 50 % entre 4,5 et 10,6	246 €HT/tonne 50 % entre 170 et 402	25 kg/hab

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2018

Il n'y a pas de référence détaillée pour les emballages en secteur touristique : la référence retenue est donc le coût pour une collecte en porte à porte des emballages (cas de la majorité des collectivités de Corse).

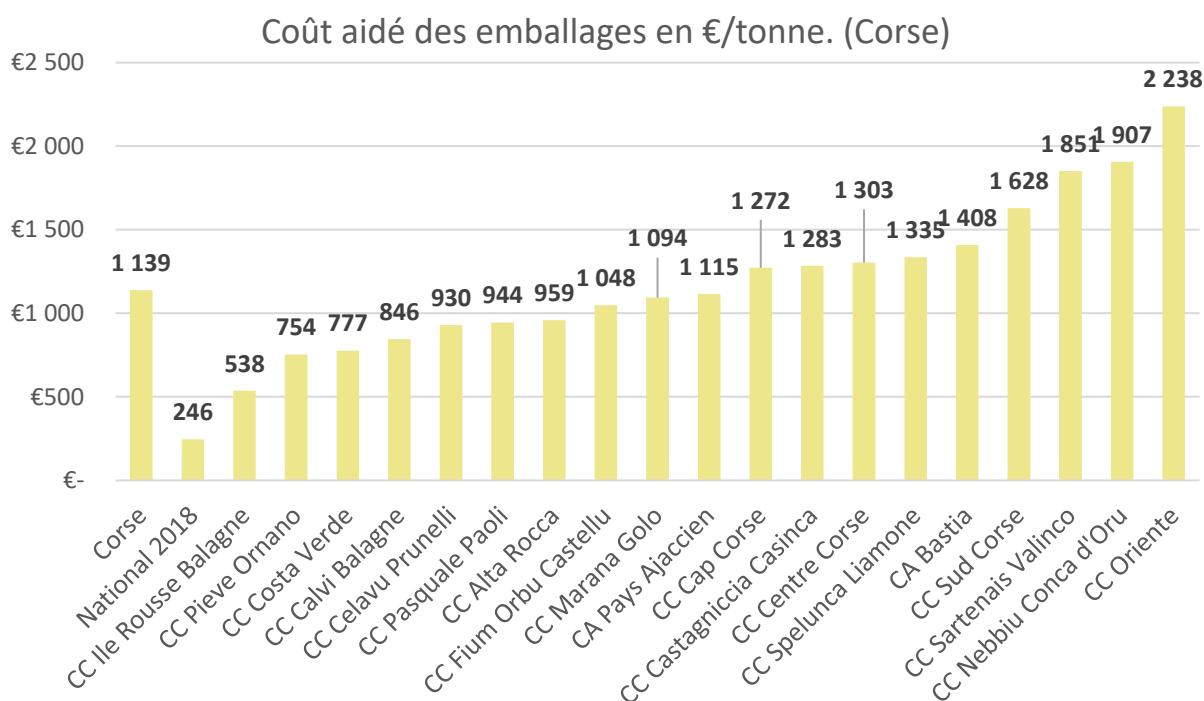
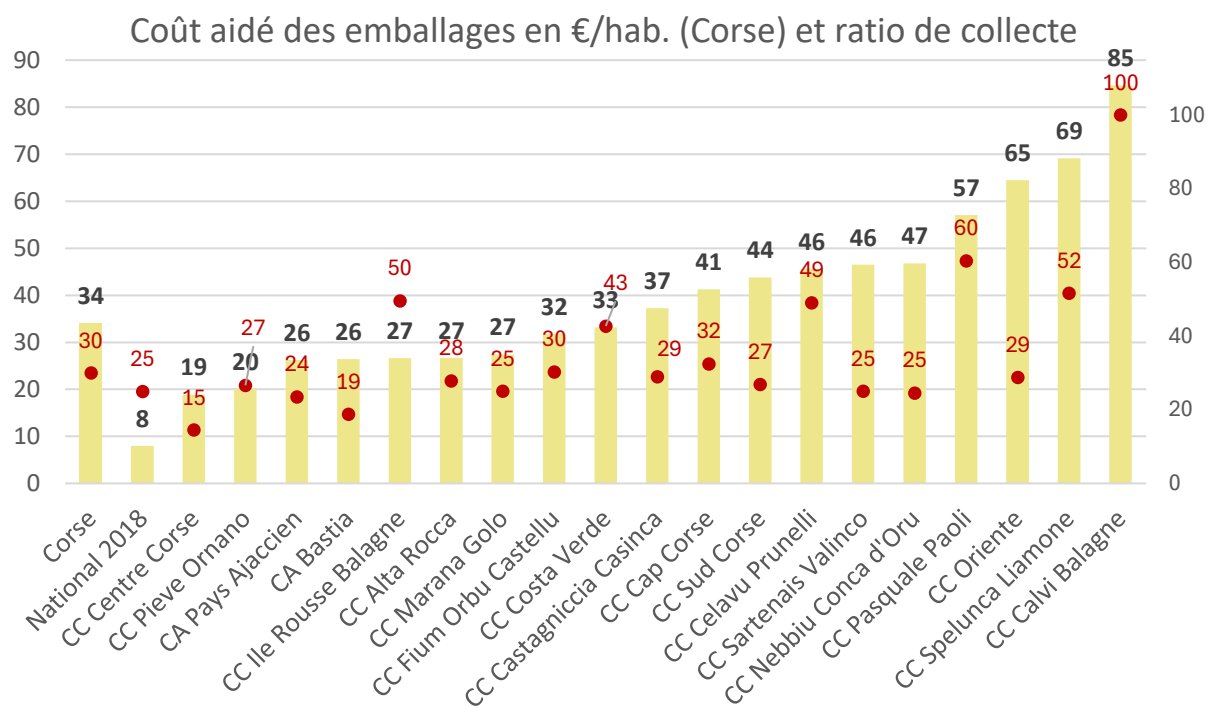
Figure 27 : Evolution du coût aidé €/hab, €/t et le ratio kg/hab - Emballages



Entre 2022 et 2023 le coût des emballages reste stable. En effet, bien que le coût aidé ait augmenté majoritairement via une hausse des charges de collecte, celle-ci est compensée par une baisse des charges de transfert/transport et traitement et par une hausse de produits. Les tonnages, en outre, sont restés stables.



Figure 28 : Coût aidé des emballages en €HT pour chaque collectivité

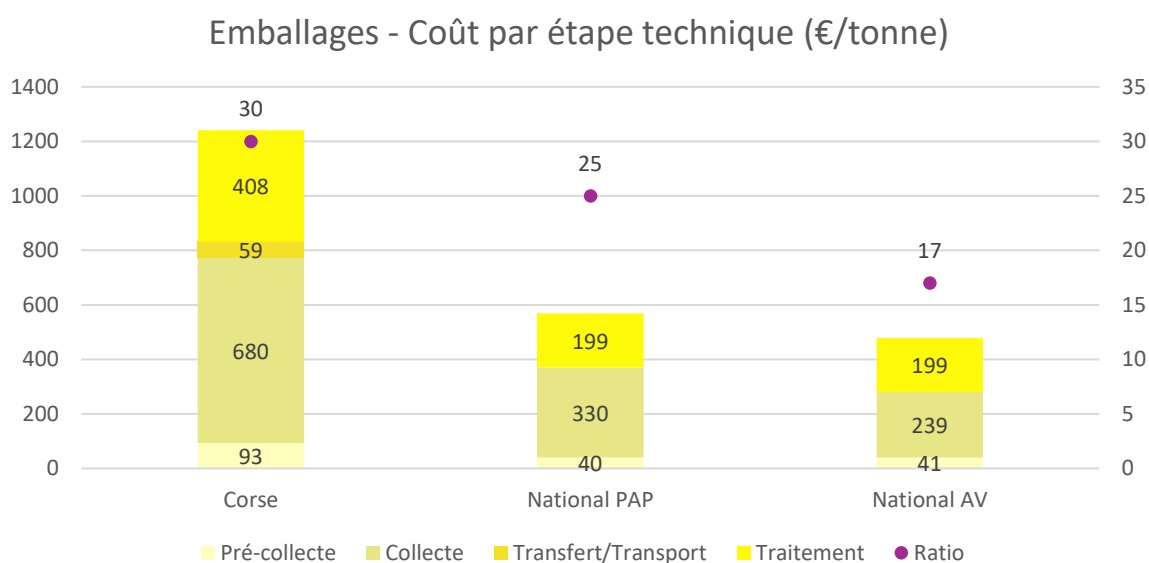
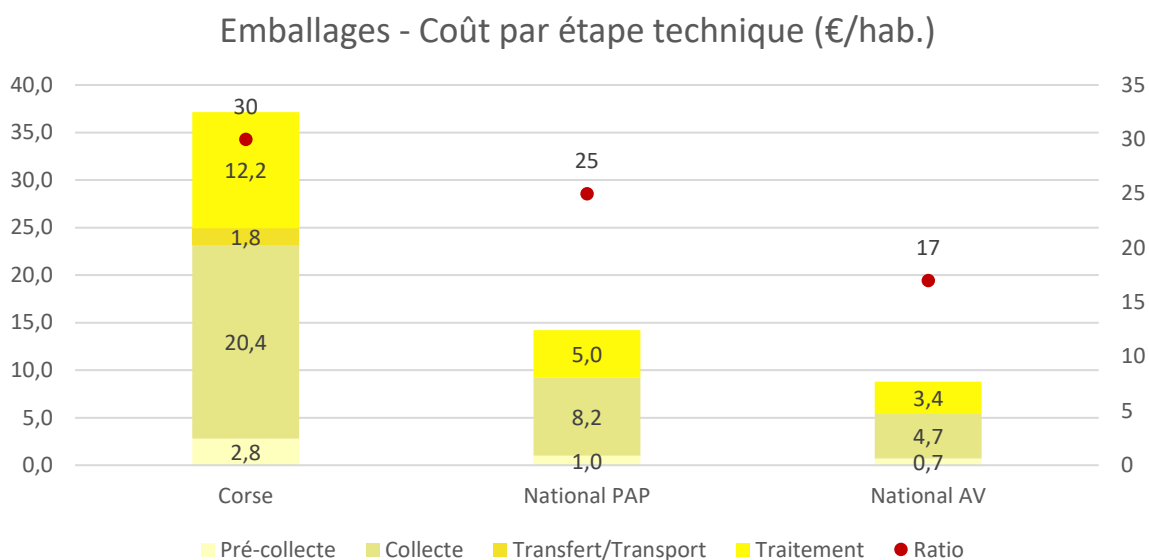


- Des performances très variables (de 15 kg/hab. à 100 kg/hab.).
- Une dispersion forte des coûts (de 19€/hab. à 85 €/hab.)
- Des coûts en €/tonne globalement élevés et supérieurs aux données de référence.



7.1.2 Coût des étapes techniques et des recettes des emballages

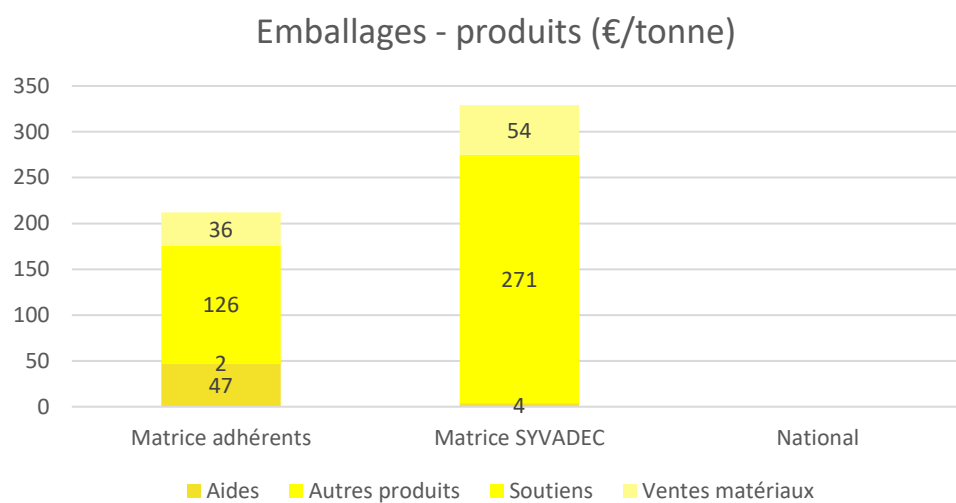
Figure 29 : Coût des étapes techniques €HT par habitant et par tonne



Les charges de collecte et de précollecte sont élevées, et nettement au-dessus des valeurs de référence (en €/hab. et €/tonne). Les charges de traitement en €/tonne sont au-dessus des données de référence (à noter que le SYVADEC est en extension des consignes de tri depuis 2018, la valeur de référence inclut majoritairement des collectivités sans extension des consignes de tri).



Figure 30 : Emballages – Recettes en €HT par tonne



8 LE COUT DES DECHETERIES

Depuis 2020, le SYVADEC gère l'ensemble des déchèteries de Corse à l'exception de celle de Prunelli gérée par la CC du Fium'Orbu Castellu.

Les résultats de coût des déchèteries présentés sont ceux issus des matrices des coûts des collectivités (moyennes pondérées) pour chaque intercommunalité et concernant le coût aidé corse le résultat provient de la matrice du SYVADEC.

8.1 Coût aidé des déchèteries

Le coût aidé 2022 des déchèteries en Corse est de 19 euros HT par habitant permanent et 137 euros HT par tonne, pour un ratio de 149 kg par habitant (données issues de la matrice du SYVADEC)

Tableau 20 : Coût aidé des déchèteries en €HT

	Coût aidé des déchèteries		Kg/hab.
	En €HT/hab.	En €HT/tonne	
Corse 2023 (matrice SYVADEC)	19 €HT/hab.	137 €HT/tonne	149 kg/hab.
Moyenne nationale* tous types d'habitat confondus	32,5 €HT/hab. 50 % entre 25,2 et 40	149 €HT/tonne 50 % entre 124 et 182	216 kg/hab.
Moyenne nationale* Touristique	48,5 €HT/hab. 50 % entre 33,6 et 63,7	174 €HT/tonne 50 % entre 133 et 216	248 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	32,3 €HT/hab. 50 % entre 24,8 et 38,9	143 €HT/tonne 50 % entre 117 et 178	223 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	22,5 €HT/hab. 50 % entre 15,2 et 29,6	167 €HT/tonne 50 % entre 143 et 201	134 kg/hab.
Moyenne nationale – rural*	33,2 €HT/hab. 50 % entre 27,7 et 40	144 €HT/tonne 50 % entre 123 et 174	229 kg/hab.

* Données 2022 – ADEME/Bureau d'études AWIPLAN



Figure 31 : Evolution du coût aidé €/hab, €/t et le ratio kg/hab – Déchèteries

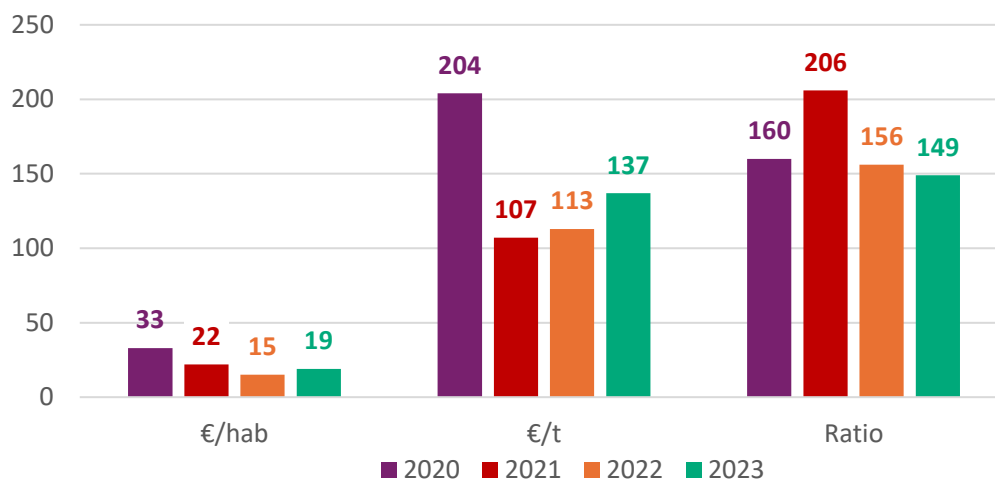
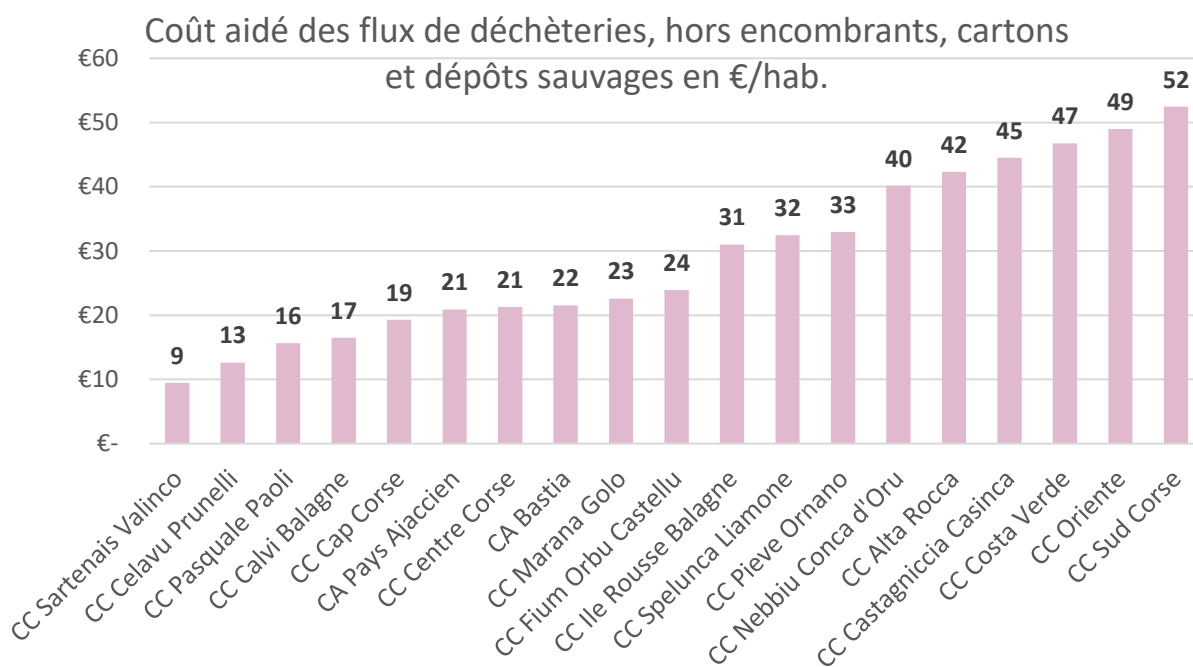


Figure 32 : Coût aidé en €/hab des déchèteries : données issues des matrices des adhérents. Les collectes d'encombrants, cartons ainsi que les dépôts sauvages ne sont donc pas comptabilisés.



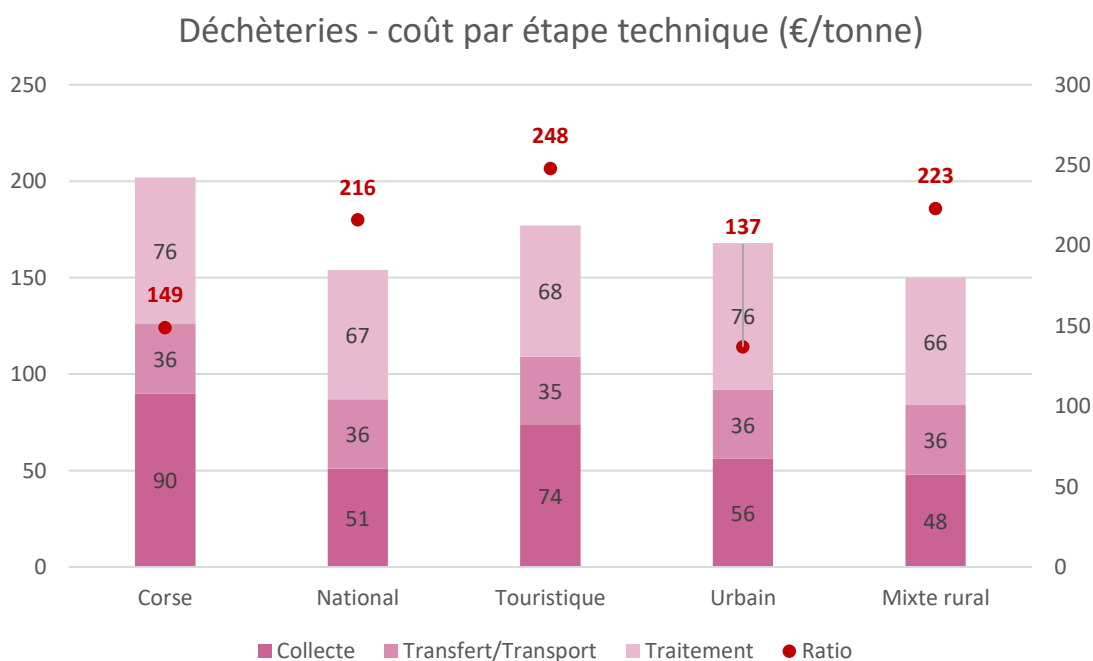
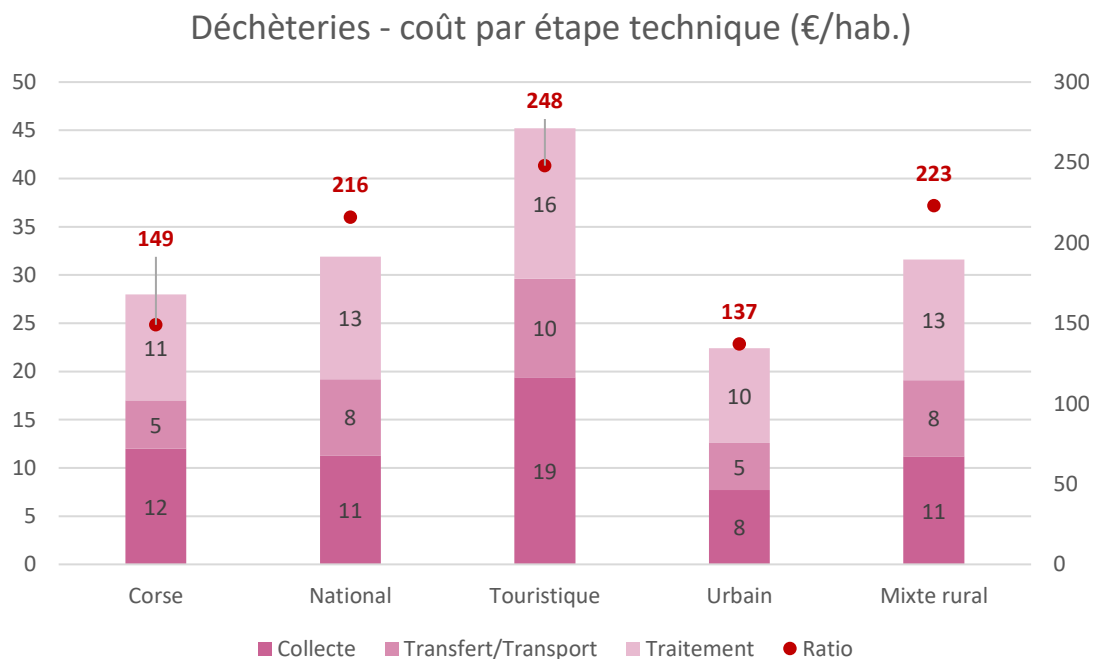
Les coûts aidés et les ratios de collecte plus faibles que les valeurs de référence.

- un ratio de 149 kg/hab., qui est plus proche de la moyenne nationale urbaine ;
- un coût aidé de 19 €/hab plus de deux fois plus faible que la moyenne touristique



8.2 Coût des étapes techniques des déchèteries

Figure 33 : Déchèteries – coût des étapes techniques



Les données présentées ici, correspondent aux données SYVADEC :

- les charges sont inférieures aux collectivités en milieu touristique. A l'euro par habitant, à l'exception de la collecte, l'ensemble des étapes techniques sont inférieures au national ; mais c'est principalement l'étape de transfert/transport qui fait la

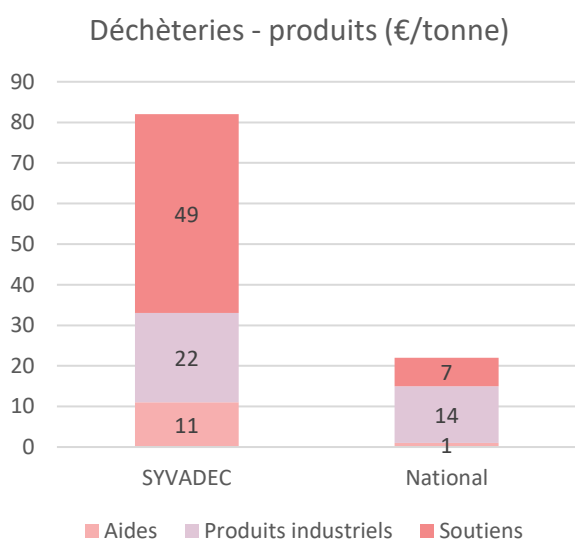


différence : 5€/hab pour la Corse et 8€/hab au national et 10€/hab pour le milieu touristique.

- concernant le coût en € par tonne, il est plus élevé que le national ou le touristique car le ratio collecté est moins élevé en Corse.
- le ratio (149 kg/hab.) est moins élevé, sachant qu'il intègre les encombrants collectés au porte à porte et une partie des déchets des professionnels.

La collecte représente les charges liées au haut de quai : amortissements, charges de fonctionnement (téléphone, réparations, eau, électricité...) et le personnel, elle traduit ainsi le niveau de service, notamment la densité du réseau, les heures d'ouverture, les travaux de mise aux normes réalisés.

Figure 34 : Déchèteries – Recettes en €HT par tonne



Les données présentées ici, correspondent aux données SYVADEC.

- Les recettes issues des ventes sont relativement importantes en 2023
- Les soutiens sont également plus élevés en raison de la part importante de mobilier / DEE dans les déchets collectés.

Note : Les produits industriels (vente principalement) sont très fluctuants depuis 2022



9 LE COUT DES BIODECHETS

5 collectivités ont une collecte de biodéchets différenciées pour les ménages et professionnels et 10 collectivités ont une collecte mixte des de biodéchets, les ménages et professionnels étant collectés en mélange.

9.1 Coût aidé des biodéchets

Le coût aidé* 2023 des biodéchets en Corse est de 15 euros HT par habitant (rapporté à la totalité de la population des collectivités ayant mis en place une collecte des biodéchets) et 13 euros HT par habitant rapporté à l'ensemble de la Corse.

et 1180 euros HT par tonne, pour un ratio moyen de 11 kg par habitant.

Tableau 21 : Coût aidé des biodéchets en €HT

	Coût aidé des biodéchets		Kg/hab.
	En €HT/hab.	En €HT/tonne	
Corse 2023 (15 EPCI)	15€ HT/hab.	1180 €HT/tonne	11 kg/hab.
Moyenne nationale* Porte à porte	18,2 €HT/hab.	476 €HT/tonne	
Moyenne nationale* Apport volontaire	7,4 €HT/hab.	455 €HT/tonne	

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2018

Figure 35 : Evolution du coût aidé €/hab et €/t – Biodéchets

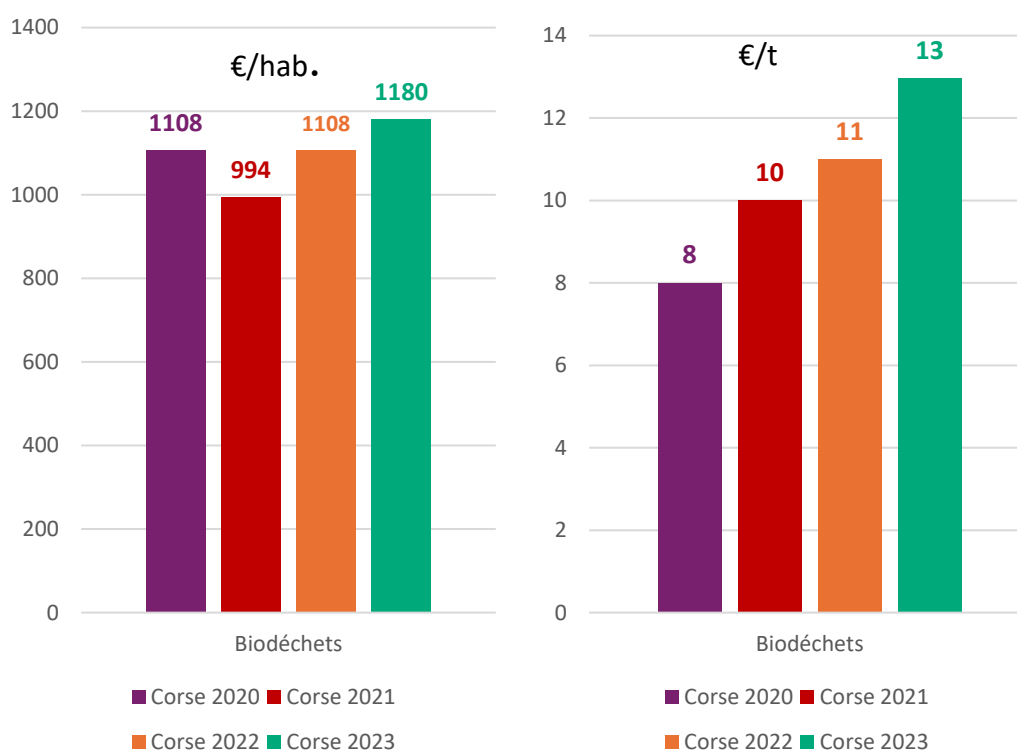
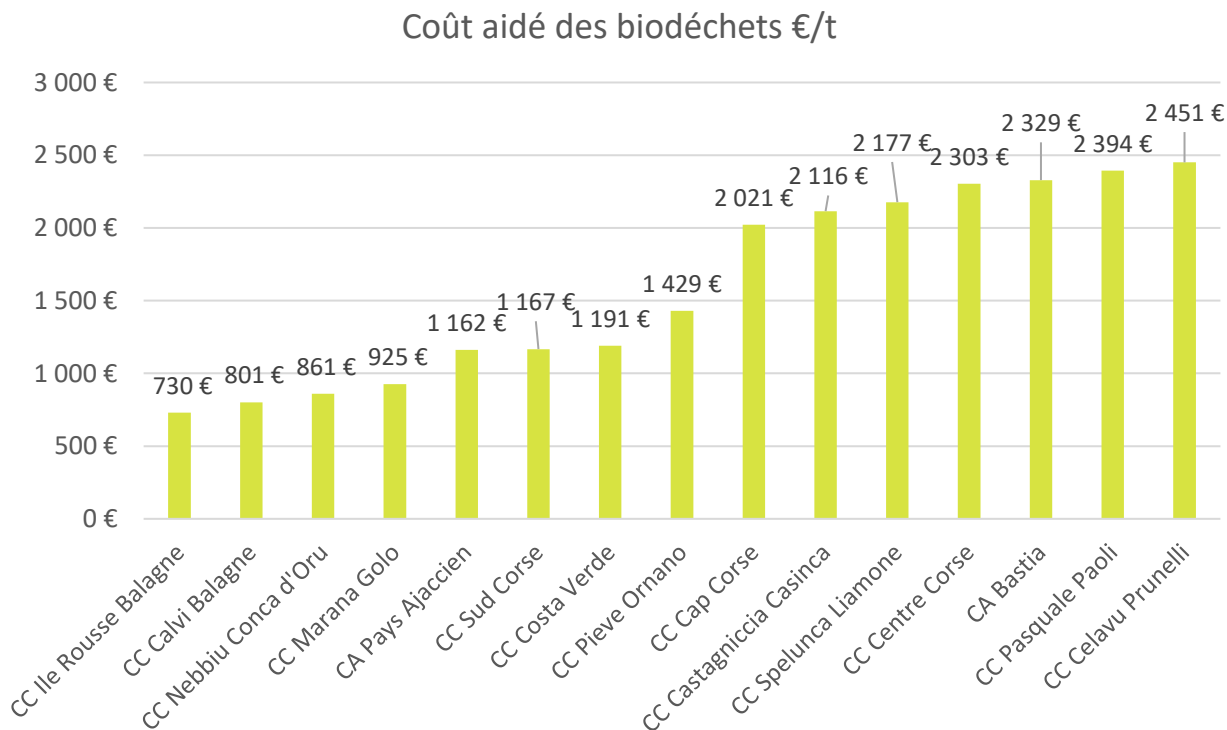
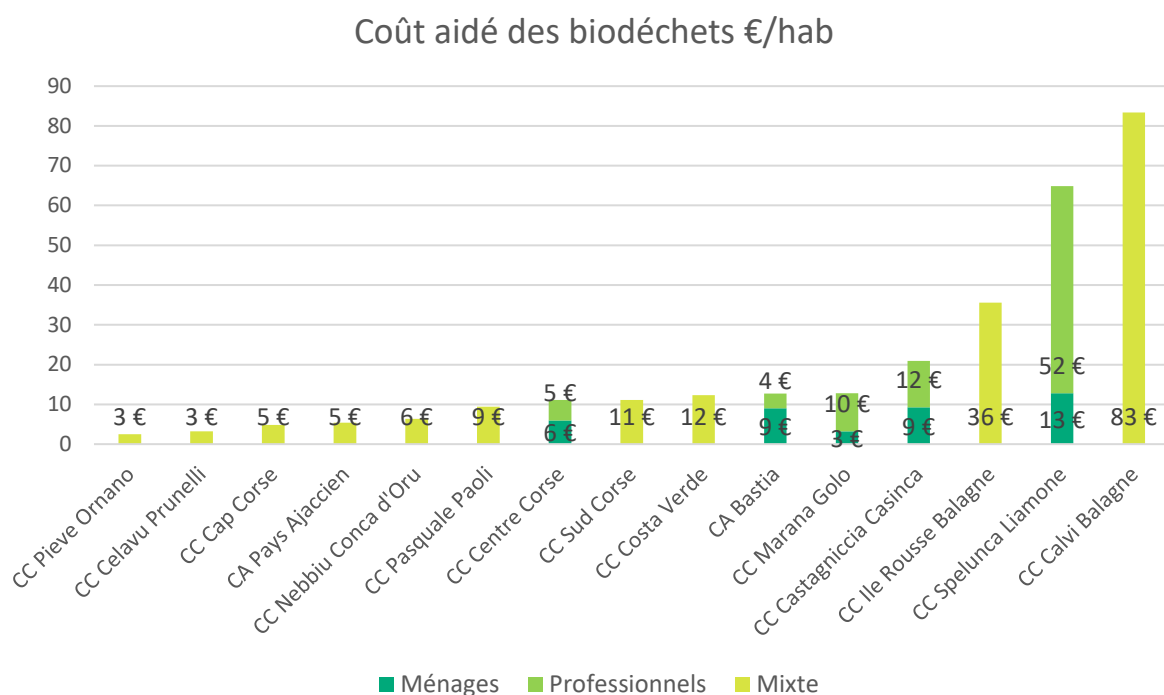
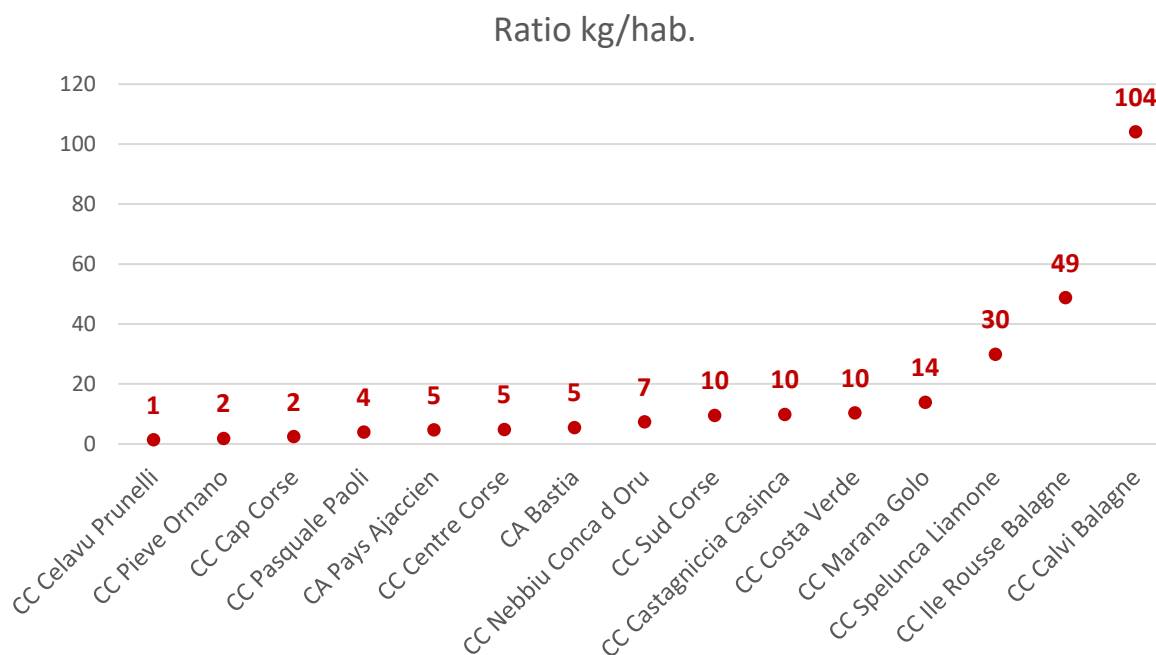


Figure 36 : Coût aidé des biodéchets en €HT pour chaque collectivité





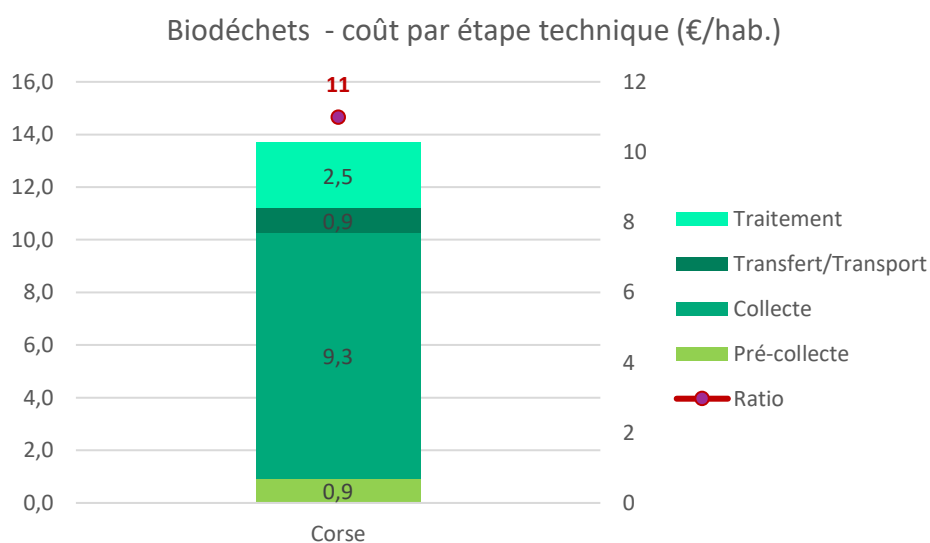
Les performances sont très variables : de 1 kg/hab. à 104 kg/hab.

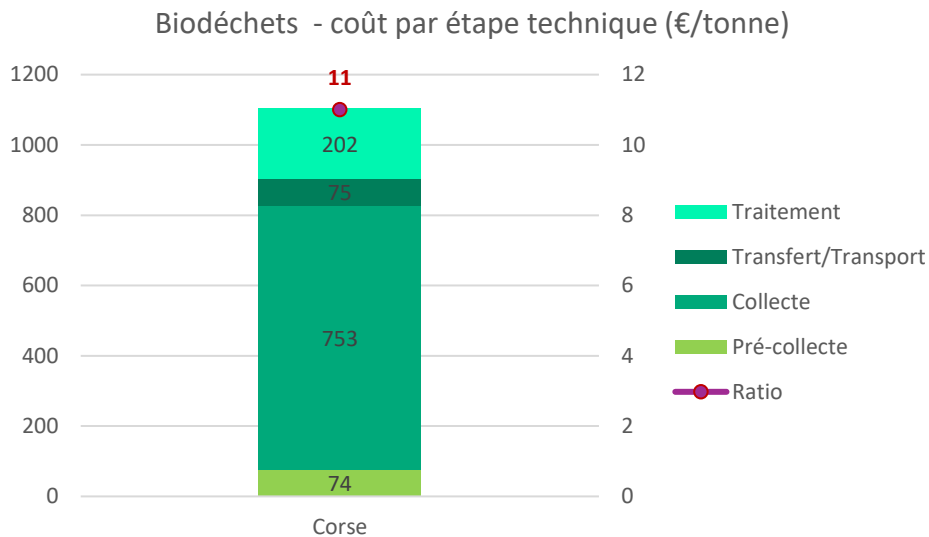
Le coût aidé varie également de 3 €/hab. à 83 €/hab.

Certaines collectivités ont opté pour une gestion des biodéchets uniquement par le déploiement du compostage, sans collecte de ce flux. Ainsi, à novembre 2024, ce sont 45 551 composteurs individuels qui ont été distribués ainsi que 100 composteurs partagés qui ont été installés. Pour en savoir plus sur le bilan du compostage, consultez la page dédiée sur le site [ODEM Corsica](https://www.odem-corse.fr/).

9.2 Coût des étapes techniques des biodéchets

Figure 37 : Biodéchets – coût des étapes techniques





Il n’y a pas à ce jour de données de comparaison par étapes techniques en €/hab ni en €/tonne au niveau national.

Pour le coût par habitant par étape technique, ce sont les coûts par rapport à la population desservie. Pour l’ensemble du territoire corse, les coûts sont les suivants :

- Pré-collecte : 1€/hab
- Collecte : 8€/hab
- Transfert : 1€/hab
- Traitement : 2€/hab



10 LE COUT DES DECHETS DES PROFESSIONNELS

16 collectivités sur les 19 ont au moins un service dédié aux professionnels identifié dans la matrice. A l'échelle de la Corse, cela représente : 19 €/hab. soit 30 kg/hab./an

Les services concernés sont : la collecte des biodéchets (12 collectivités), la collecte des cartons (13 collectivités), la collecte du verre (8 collectivités), la collecte du papier (2 collectivités) et celle des emballages (2 collectivités).

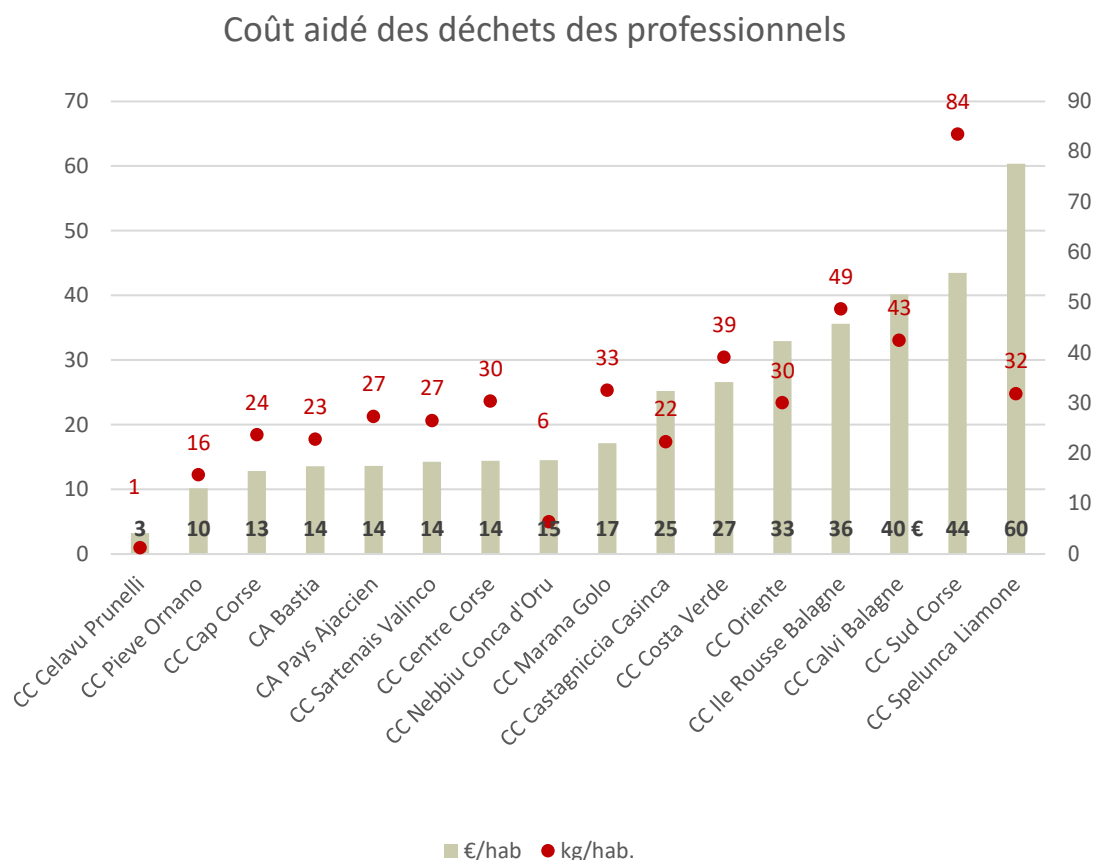
Le coût aidé* 2023 des déchets des professionnels en Corse est de 19 euros HT par habitant et 627 euros HT par tonne, pour un ratio moyen de 30 kg par habitant.

Ramené à l'ensemble de la population Corse, la gestion des déchets des professionnels est de 17 €HT/hab pour un ratio collecté de 27 kg/hab.

* : coût moyen des 16 collectivités ayant un service de collecte dédié aux professionnels en 2023 - moyenne pondérée en fonction de la population et des tonnages de chaque EPCI

Précaution de lecture : Le coût du service aux professionnels est sous-estimé. Dans les matrices, les coûts des professionnels ne sont pas complets, il manque les coûts lorsque le service aux professionnels est intégré au service aux particuliers.

Figure 38 : Coût aidé des déchets professionnels en €HT par habitant pour chaque collectivité



Ainsi, les coûts identifiés pour les professionnels représentent en moyenne 19 €HT/hab et 6% des coûts du service, ce qui est très inférieur au coût réel des collectes des professionnels, en effet :

- Les ordures ménagères résiduelles des professionnels, collectées exclusivement en mélange avec celles de ménages, sont intégrées au coût global des OMR sur les matrices. Or, le flux OMR est le flux dont les tonnages et les coûts sont les plus élevés.
- Lorsqu'il n'y a pas de collecte spécifique identifiée dans la matrice (exemple : verres des professionnels de la CC Calvi-Balagne), cela ne signifie pas que les professionnels ne sont pas collectés par l'intercommunalité, mais que leur collecte est mélangée à celle des ménages.

Ainsi, le tableau ci-dessous ne donne qu'une idée du coût des collectes spécifiques des professionnels, c'est-à-dire des tournées exclusivement dédiées aux professionnels. Les déchets des professionnels collectés en même temps que ceux des ménages sont, quant à eux, difficiles à évaluer. Ainsi, une estimation de la part réelle de la gestion des professionnels dans les coûts du service, issue de travaux antérieurs, est proposée ci-dessous.

Tableau 22 : €/hab déchets de professionnels et coût total

€/hab	Déchets des pros	Coût global	Part des pros (identifiée dans la matrice)	Part réelle des pros dans le coût (estimations étude TI)
CA Bastia	14 €	219 €	6%	25%
CA Pays Ajaccien	14 €	266 €	5%	25%
CC Cap Corse	13 €	347 €	4%	30%
CC Castagniccia Casinca*	25 €	296 €	9%	20-30%
CC Celavu Prunelli	3 €	268 €	1%	30%
CC Centre Corse	14 €	267 €	5%	25%
CC Costa Verde*	27 €	284 €	9%	20-30%
CC Ile Rousse Balagne*	36 €	378 €	9%	25-35%
CC Marana Golo*	17 €	316 €	5%	20-30%
CC Nebbiu Conca d'Oru	15 €	418 €	3%	25%
CC Oriente	33 €	274 €	12%	25%
CC Pieve Ornano*	10 €	434 €	2%	20-30%
CC Sartonais Valinco	14 €	276 €	5%	30%
CC Spelunca Liamone	60 €	451 €	13%	30%
CC Sud Corse	44 €	553 €	8%	45%

*Fourchettes proposées



Tableau 23 : Flux de déchets professionnels collectés (collectes dédiées spécifiquement aux professionnels identifiées sur la matrice)

	Verre Pros	Cartons pros	Biodéchets pros	Papiers pros	Emballages pros
CA Bastia	Oui	Oui	Oui	Oui	
CA Pays Ajaccien	Oui	Oui	Oui	Oui	
CC Calvi Balagne		Oui			
CC Cap Corse		Oui	Oui		
CC Castagniccia Casinca		Oui	Oui		
CC Celavu Prunelli			Oui		
CC Centre Corse	Oui	Oui	Oui		
CC Costa Verde	Oui	Oui	Oui		Oui
CC Ile Rousse Balagne			Oui		
CC Marana Golo		Oui	Oui		
CC Nebbiu Conca d'Oru		Oui			
CC Oriente	Oui	Oui			Oui
CC Pieve Ornano	Oui		Oui		
CC Sartenais Valinco	Oui	Oui			
CC Spelunca Liamone		Oui	Oui		
CC Sud Corse	Oui	Oui	Oui		



11 LE COUT DES ENCOMBRANTS

18 collectivités assurent une collecte d'encombrants : les encombrants sont déposés et triés en déchèterie. Seule la CC Oriente ne réalise pas cette collecte. Pour chaque collectivité, une estimation des tonnages a été réalisée par leurs soins. Tous les coûts ont été évalués sur la base des tonnages estimés.

Le coût aidé* 2023 des encombrants en Corse est de 17 euros HT par habitant et 667 euros HT par tonne, pour un ratio moyen estimé à 25 kg par habitant.

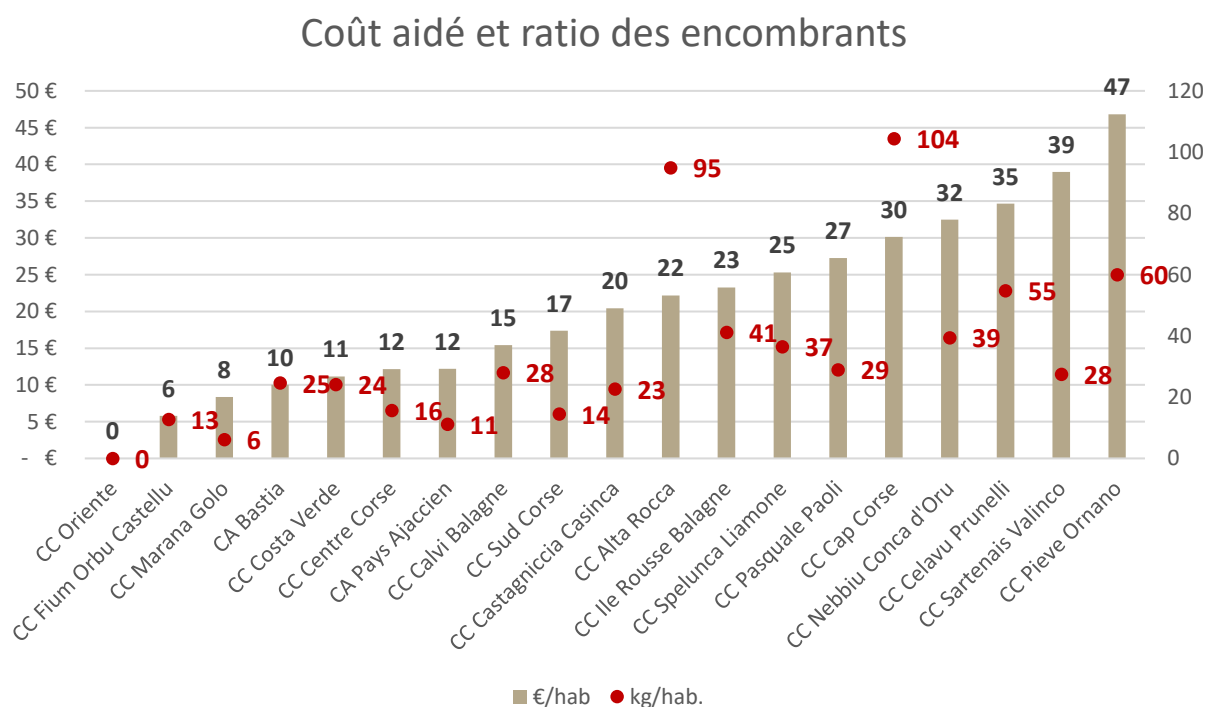
* : coût moyen des 18 collectivités ayant un service dédié de porte à porte d'encombrants en 2023 - moyenne pondérée en fonction de la population et des tonnages de chaque EPCI

Les collectes d'encombrants sont peu développées au niveau national, et le plus souvent limitées : soit sur rendez-vous, soit avec quelques campagnes par an, soit pour les zones éloignées des déchèteries.

Tableau 24 : Encombrants - valeurs moyennes nationales (source : référentiel ADEME 2018)

	Sur rendez-vous	Porte à porte 1 à 4 fois par an	Porte à porte 5 fois par an et +
Kg/hab.	5 kg	4 kg	7 kg
Coût aidé €HT/hab.	1,7 €	1,2 €	2,4 €
Coût aidé €HT/tonne	370 €	320 €	352 €

Figure 39 : Coût aidé des encombrants en €HT pour chaque collectivité



12 ANNEXE : EVOLUTION DES CHARGES ENTRE 2022 ET 2023

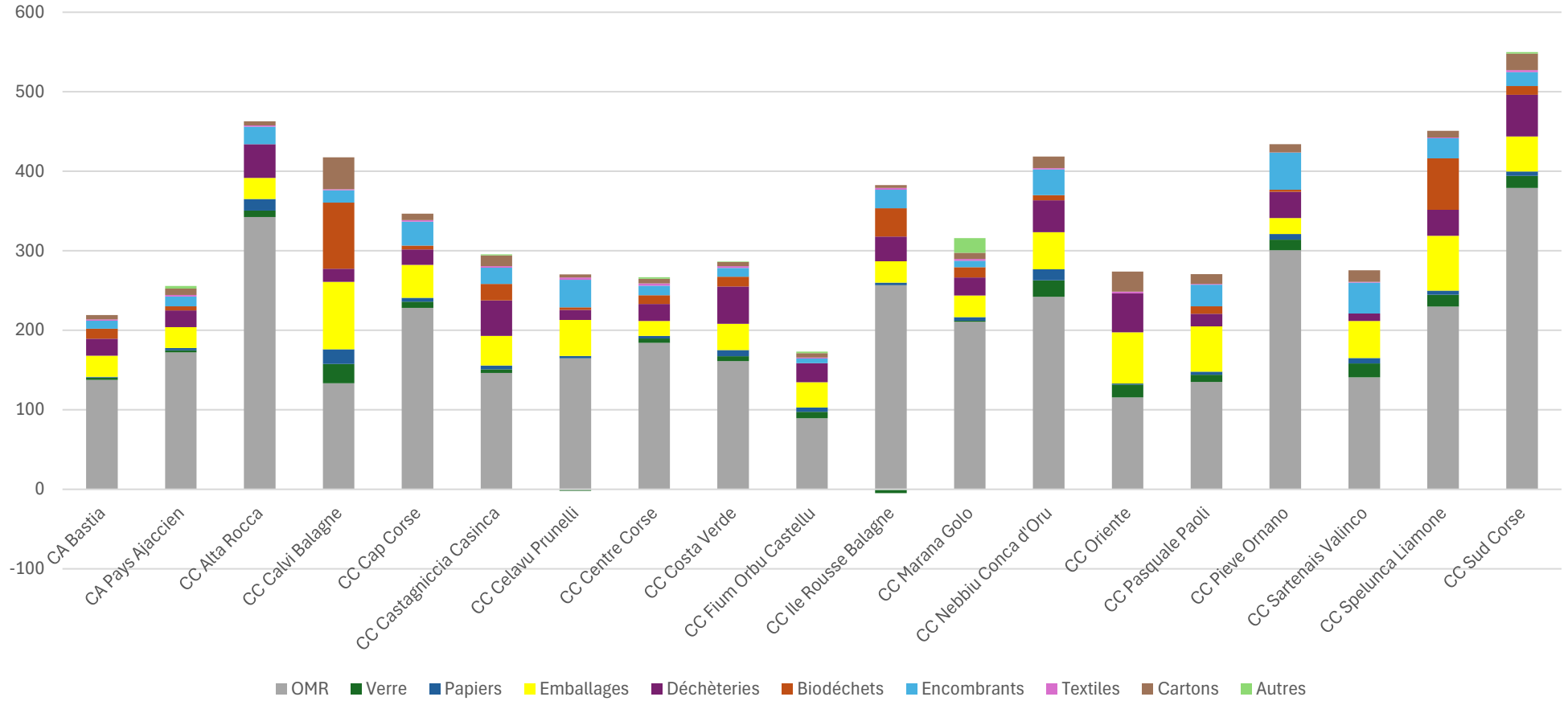
Flux	Poste	2022	2023	Evolution
OMR	Communication	4 €	5 €	21%
OMR	Prévention	10 €	12 €	19%
OMR	Structure	25 €	28 €	15%
OMR	Pré-collecte	11 €	14 €	30%
OMR	Collecte	172 €	187 €	9%
OMR	Transfert/Transport	50 €	49 €	-4%
OMR	Traitement	197 €	210 €	6%
Emballages	Communication	18 €	19 €	7%
Emballages	Prévention	7 €	7 €	7%
Emballages	Structure	78 €	84 €	8%
Emballages	Pré-collecte	84 €	93 €	11%
Emballages	Collecte	641 €	680 €	6%
Emballages	Transfert/Transport	49 €	59 €	21%
Emballages	Traitement	461 €	408 €	-12%
Verre	Communication	6 €	7 €	16%
Verre	Prévention	5 €	5 €	11%
Verre	Structure	19 €	23 €	21%
Verre	Pré-collecte	37 €	42 €	14%
Verre	Collecte	232 €	272 €	17%
Verre	Transfert/Transport	38 €	38 €	2%
Verre	Traitement	- €	- €	
Papier	Communication	29 €	39 €	33%
Papier	Prévention	19 €	27 €	40%
Papier	Structure	55 €	70 €	27%
Papier	Pré-collecte	186 €	264 €	41%
Papier	Collecte	654 €	701 €	7%
Papier	Transfert/Transport	30 €	31 €	5%
Papier	Traitement	- €	- €	
Biodechets	Communication	19 €	23 €	21%
Biodechets	Prévention	9 €	17 €	90%
Biodechets	Structure	67 €	74 €	11%
Biodechets	Pré-collecte	87 €	74 €	-15%
Biodechets	Collecte	732 €	753 €	3%
Biodechets	Transfert/Transport	67 €	75 €	12%
Biodechets	Traitement	174 €	202 €	16%
Cartons CS	Communication	4 €	7 €	106%
Cartons CS	Prévention	3 €	3 €	-12%
Cartons CS	Structure	43 €	56 €	29%
Cartons CS	Pré-collecte	21 €	33 €	54%
Cartons CS	Collecte	590 €	732 €	24%
Cartons CS	Transfert/Transport	20 €	11 €	-47%
Cartons CS	Traitement	70 €	63 €	-11%
Textile	Communication	13 €	22 €	68%
Textile	Prévention	7 €	4 €	-38%

Textile	Structure	19 €	19 €	4%
Textile	Pré-collecte	0 €	0 €	-7%
Textile	Collecte	421 €	389 €	-8%
Textile	Transfert/Transport	156 €	98 €	-37%
Textile	Traitement	- €	- €	
Autres	Communication	0 €	11 €	3246%
Autres	Prévention	2 €	2 €	8%
Autres	Structure	33 €	31 €	-6%
Autres	Pré-collecte	- €	- €	
Autres	Collecte	439 €	531 €	21%
Autres	Transfert/Transport	27 €	42 €	55%
Autres	Traitement	47 €	119 €	155%



13 ANNEXE : DECOMPOSITION DES COUTS AIDES ET DES RATIOS PAR FLUX

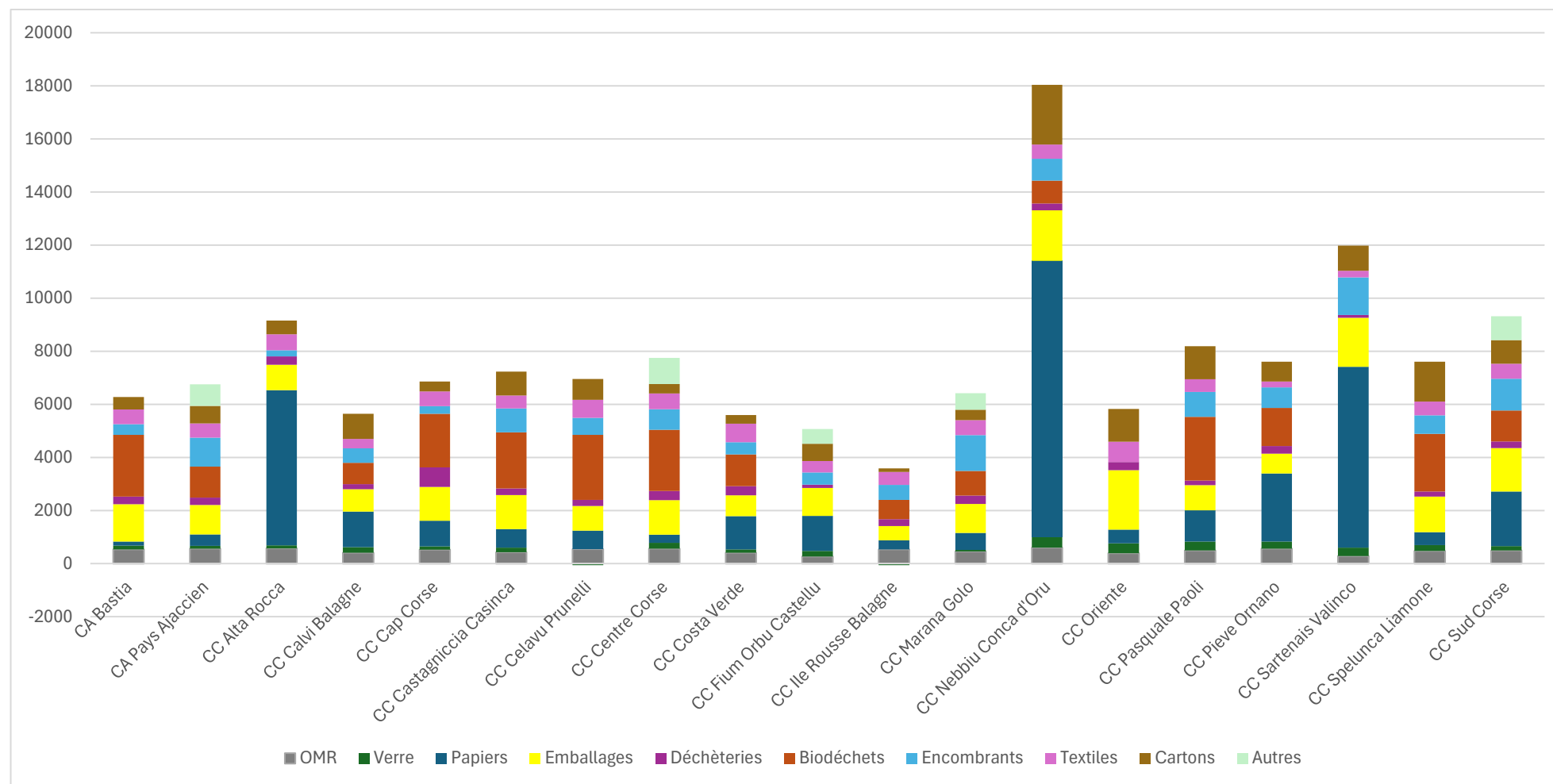
Coût aidé €/habitant



Coût aidé €/hab	OMR	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Biodéchets	Encombrants	Textiles	Cartons	Autres
CA Bastia	137	3	1	26	22	13	10	1	5	0
CA Pays Ajaccien	172	2	3	26	21	5	12	2	8	3
CC Alta Rocca	342	8	14	27	42	0	22	2	5	0
CC Calvi Balagne	133	24	18	85	17	83	15	1	40	0
CC Cap Corse	228	8	5	41	19	5	30	2	8	0
CC Castagniccia Casinca	146	5	5	37	45	21	20	2	14	1
CC Celavu Prunelli	165	-2	3	46	13	3	35	3	4	0
CC Centre Corse	184	6	3	19	21	11	12	3	6	2
CC Costa Verde	161	6	8	33	47	12	11	2	5	1
CC Fium Orbu Castellu	89	8	6	32	24	0	6	1	6	2
CC Ile Rousse Balagne	257	-5	3	27	31	36	23	2	3	0
CC Marana Golo	211	1	4	27	23	13	8	2	8	19
CC Nebbiu Conca d'Oru	242	21	14	47	40	6	32	1	15	0
CC Oriente	116	16	1	65	49	0	0	2	25	0
CC Pasquale Paoli	135	9	4	57	16	9	27	1	12	0
CC Pieve Ornano	301	13	7	20	33	3	47	0	11	0
CC Sartenais Valinco	141	17	7	46	9	0	39	1	15	0
CC Spelunca Liamone	230	15	5	69	32	65	25	1	8	0
CC Sud Corse	379	15	6	44	52	11	17	3	21	2



Coût aidé €/tonne



Coût aidé €/t	OMR	Verre	Papier	Emballages	Déchèteries	Biodéchets	Encombrants	Cartons	Autres
CA Bastia	532	145	150	1408	284	2329	407	471	0
CA Pays Ajaccien	561	107	430	1115	276	1162	1095	657	819
CC Alta Rocca	574	109	5854	959	313	0	234	518	0
CC Calvi Balagne	411	211	1338	846	189	801	550	944	0
CC Cap Corse	522	123	968	1272	737	2021	288	374	0
CC Castagniccia Casinca	428	174	699	1283	248	2116	901	900	0
CC Celavu Prunelli	541	-61	700	930	232	2451	633	786	0
CC Centre Corse	566	216	309	1303	343	2303	772	356	984
CC Costa Verde	413	117	1260	777	350	1191	461	326	0
CC Fium Orbu Castellu	266	213	1318	1048	130	0	453	647	558
CC Ile Rousse Balagne	531	-62	349	538	251	730	564	134	0
CC Marana Golo	459	54	644	1094	310	925	1349	390	622
CC Nebbiu Conca d'Oru	599	393	10412	1907	255	861	824	2249	0
CC Oriente	388	373	521	2238	309	0	0	1228	0
CC Pasquale Paoli	491	341	1175	944	180	2394	941	1250	0
CC Pieve Ornano	564	262	2566	754	285	1429	780	742	0
CC Sartonais Valinco	286	316	6812	1851	102	0	1417	946	0
CC Spelunca Liamone	475	219	493	1335	193	2177	693	1506	0
CC Sud Corse	493	168	2058	1628	249	1167	1198	889	903



Ratio Kg/hab

Ratio Kg/hab	OMR	Verre	Papier	Emballages	Déchèteries	Biodéchets	Encombrants	Textiles	Cartons	Autres
CA Bastia	258	21	7	19	76	5	25	3	12	
CA Pays Ajaccien	307	23	7	24	76	5	11	4	12	4
CC Alta Rocca	597	76	2	28	135		95	3	10	
CC Calvi Balagne	325	115	14	100	87	104	28	4	43	
CC Cap Corse	437	63	5	32	26	2	104	4	21	
CC Castagniccia Casinca	341	28	7	29	179	10	23	4	15	
CC Celavu Prunelli	305	31	4	49	54	1	55	4	5	
CC Centre Corse	326	26	9	15	62	5	16	4	17	2
CC Costa Verde	391	51	6	43	133	10	24	3	15	
CC Fium Orbu Castellu	336	37	4	30	183		13	3	9	4
CC Ile Rousse Balagne	484	79	9	50	124	49	41	5	26	
CC Marana Golo	459	25	7	25	73	14	6	4	19	30
CC Nebbiu Conca D'Oro	404	53	1	25	157	7	39	3	6	
CC Oriente	298	43	2	29	158		29	3	20	
CC Pasquale Paoli	275	27	3	60	87	4	60	2	10	
CC Pieve de l'Ornano	533	51	3	27	116	2	28	0	14	
CC Sartenais Valinco	492	55	1	25	93		37	4	15	
CC Spelunca Liamone	484	68	11	52	168	30	14	2	6	
CC Sud Corse	768	90	3	27	211	10	25	5	23	2



14 ANNEXE : EVOLUTION DES COUTS ENTRE 2014 ET 2023

Huit collectivités renseignent leur matrice depuis 2014, ce qui permet de suivre l'évolution des coûts à périmètre constant. Elles représentent 64 % de la population. Les ratios ci-après sont donc différents des ratios présentés précédemment puisqu'ils ne portent que sur 8 collectivités.

14.1 Collectivités prises en compte

Tableau 25 : Liste des 8 collectivités disposant d'une matrice depuis 2014

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CC Vallée Prunelli	-	-	CC Celavu Prunelli						
CC Centre Corse									
CC Casinca	CC Casinca	CC Casinca	CC Castagniccia Casinca						
CC Vallée du GOLO	CC Vallée du GOLO	CC Vallée du GOLO	CC Pasquale Paoli						
-	CC Cap Corse								
CC Sud Corse									
CA Bastia									
CC Pays Ajaccien									

14.2 Evolution du coût aidé en €HT et des quantités collectées en kg par habitant

Tableau 26 : Evolution du coût aidé en HT par habitant pour tous les flux et par flux

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2023/2014 En €HT/hab.	2023/2014 En %
Tous flux	203	213	210	214	232	237	263	272	279	284	81	40%
OMR	145	155	146	134	149	141	163	168	181	181	36	25%
Verre	3	4	5	5	5	9	3	3	2	4	1	41%
Emballages + papier	6	4	10	11	20	24	27	30	33	34	28	468%
Déchèteries	24	20	19	29	23	31	33	33	21	25	1	5%
Encombrants	16	16	17	17	16	14	15	13	14	30	14	89%
Autre	12	17	16	21	23	23	21	27	28	2	-10	-87%

Entre 2014 et 2023, c'est-à-dire en 9 ans, pour ces 8 collectivités, le coût moyen de la gestion des déchets en Corse a augmenté de 40%.

Entre 2022 et 2023, cette augmentation est de 5€HT/hab.

L'augmentation des coûts est notamment liée au déploiement de la collecte sélective des emballages et du papier et au développement de nouveaux services : services aux professionnels, collectes de biodéchets...

Figure 40 : Evolution du coût aidé entre 2014 et 2023 en €HT par habitant

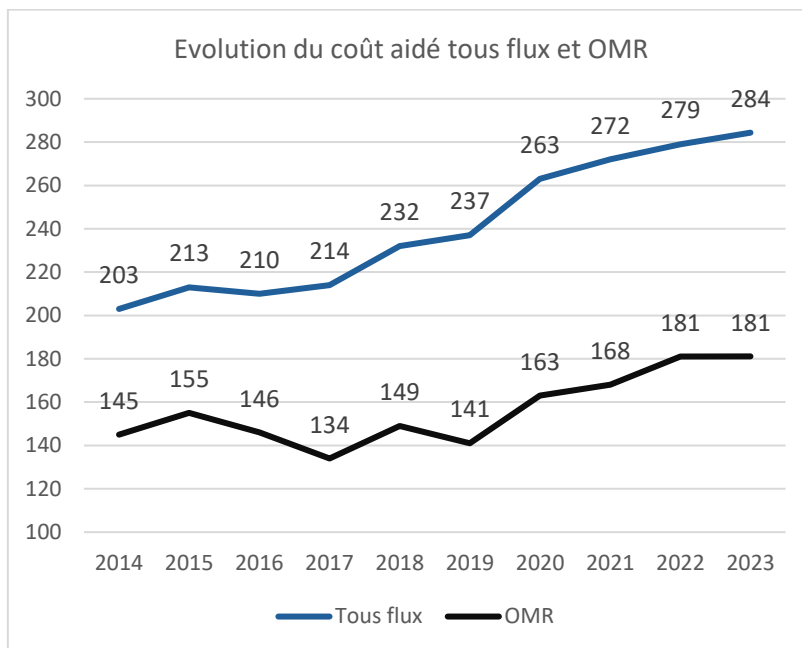
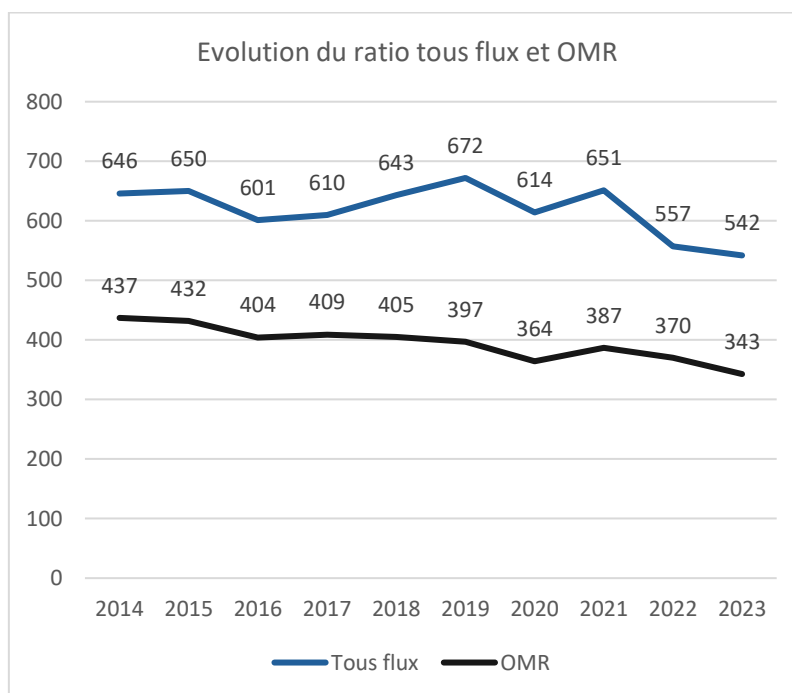


Figure 41 : Evolution du ratio de collecte entre 2014 et 2023 en kg par habitant



- Le coût aidé tous flux augmente régulièrement depuis 2014, alors que les quantités sont en baisse depuis 2021.
- Les quantités d'OMR baissent régulièrement : - 94 kg/hab. entre 2014 et 2023, soit - 22 %.



- La baisse des quantités d'OMR a permis de stabiliser le coût entre 2014 et 2019 ; en revanche, depuis 2019, les OMR subissent une hausse de coût importante : + 40 € par habitant soit + 28 % en 2022 par rapport à 2019.

Figure 42 : Evolution du coût aidé par habitant et par flux entre 2014 et 2023

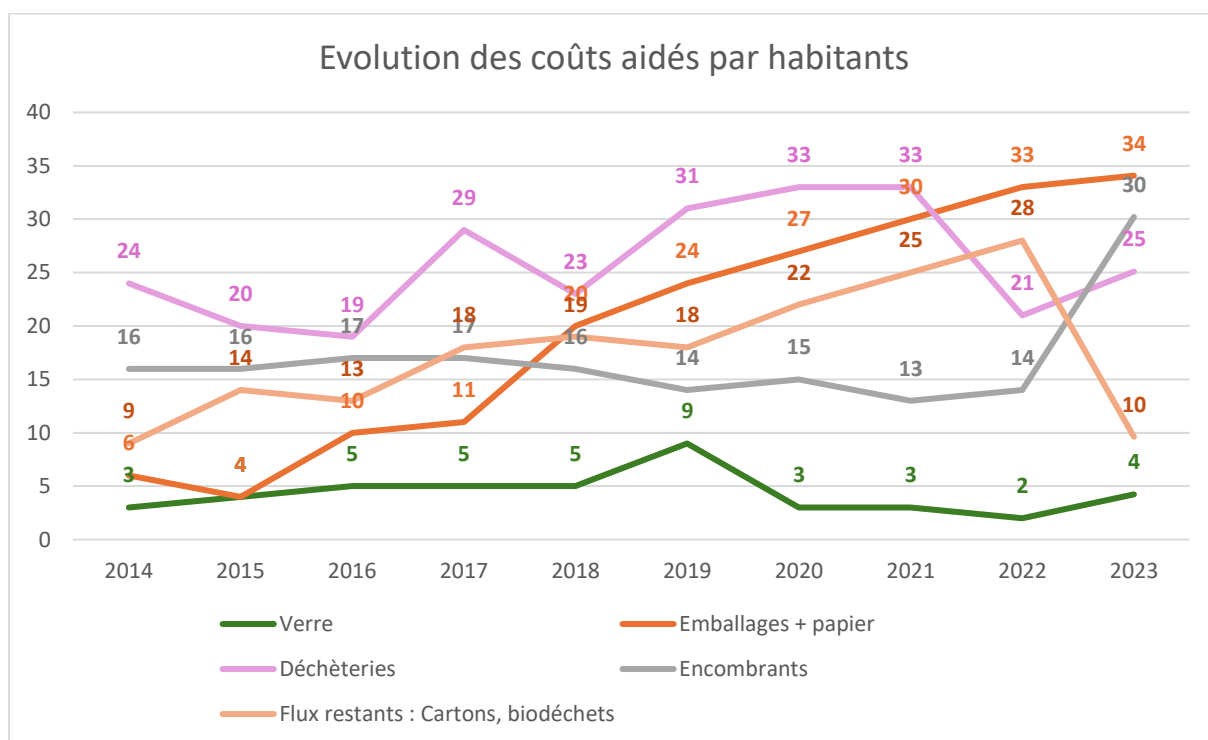
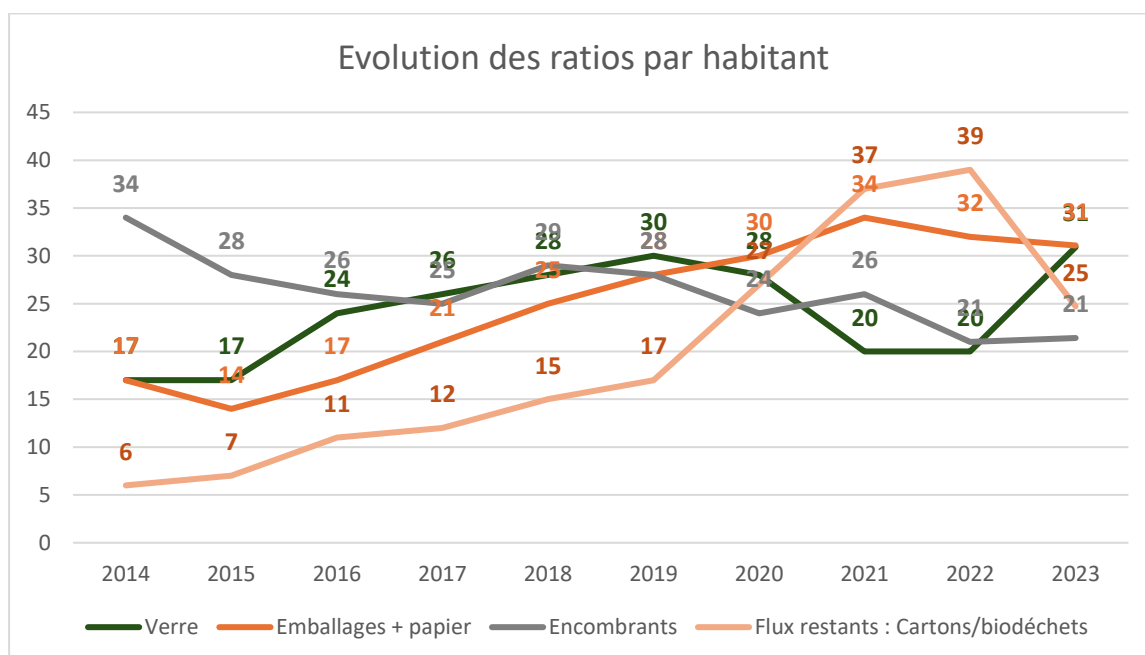
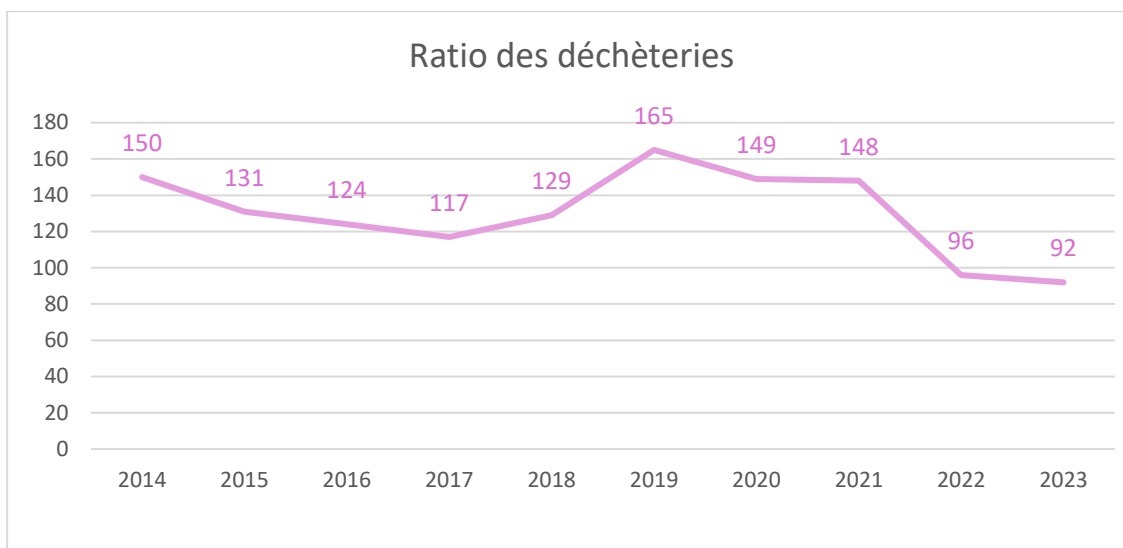


Figure 43 : Evolution des ratios par flux et en déchèterie entre 2014 et 2023





- Les augmentations de coûts concernent principalement :
 - La collecte sélective des emballages et du papier
 - La collecte des encombrants
- Concernant les déchèteries, nous constatons une baisse importante des coûts en 2022 (-36%) liée à une baisse des ratios collectés en déchèteries. Le coût aidé a continué de baisser en 2023.

14.3 Evolution des coûts de collecte et de transfert-transport/traitement en €HT

Entre 2014 et 2023, le coût aidé a augmenté par une augmentation des charges collecte de 52% et des charges de transfert/transport et traitement de 19%.

Entre 2019 et 2021, le coût du transfert-transport/traitement connaît une hausse importante, puis se stabilise en 2022 et baisse légèrement en 2023. Concernant les coûts de collecte, ils sont stables sur 2020 et 2021 et augmentent en 2022 et 2023 : +16 €/hab.

Figure 44 : Evolution du coût aidé en €HT par habitant

